4-2
LE RÊVE EST FINI

LES NORDIQUES ONT LUTTÉ JUSQU'À LA FIN

pages 2, 3 et 5

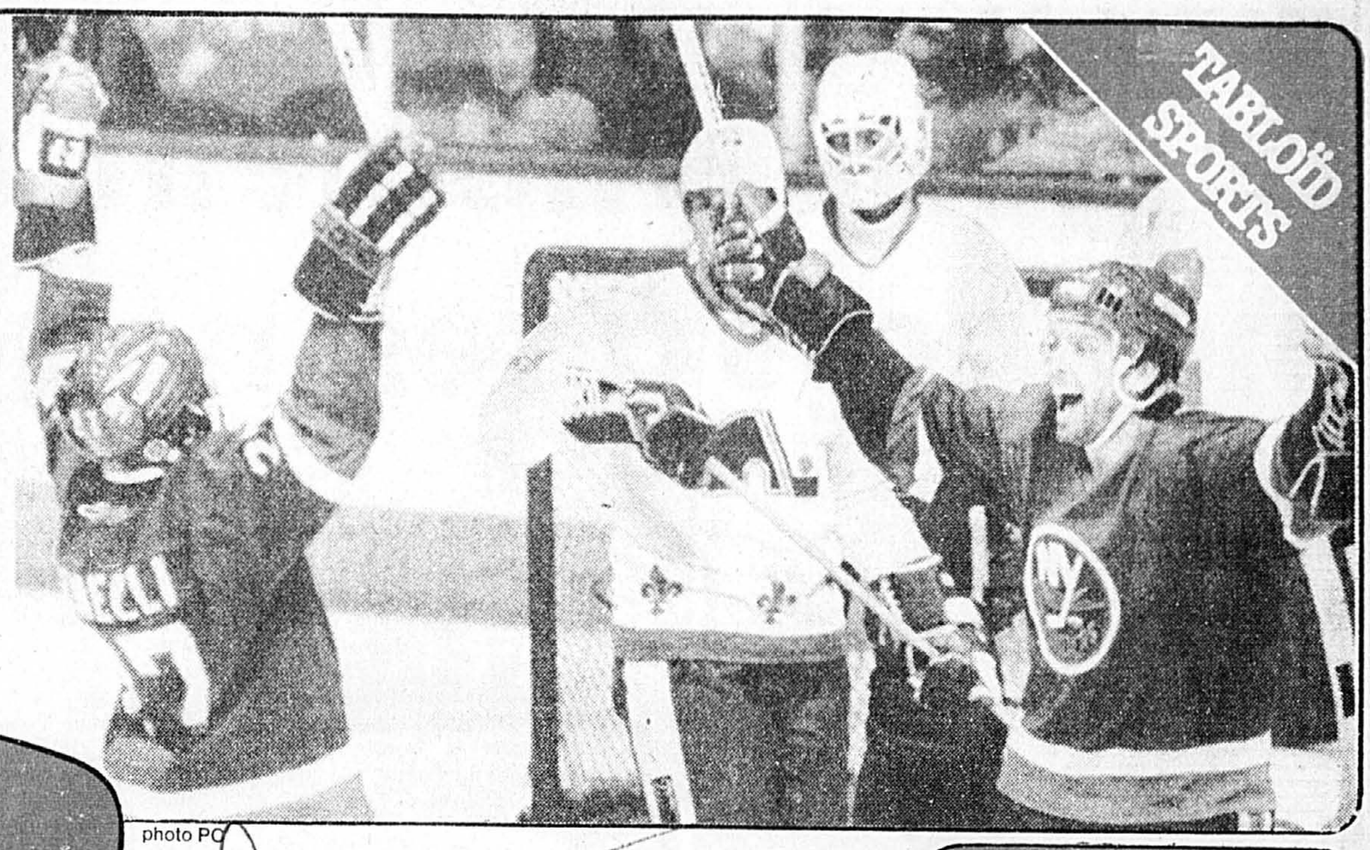


photo PC

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse
35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢ MONTRÉAL, MERCREDI 5 MAI 1982, 98e ANNÉE, no 104, 128 PAGES, 9 CAHIERS

RE CAST

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sortie 28 au boul. Saint-Martin

UN DESTROYER ANGLAIS COULÉ



■ **Londres a confirmé hier la perte du destroyer «Sheffield», un bâtiment ultra-moderne de $50 millions, coulé par un missile tiré à plus de trente kilomètres de distance par un chasseur-bombardier argentin à l'intérieur de la zone de 200 milles entourant les Falkland. La nouvelle a causé la consternation aux Communes britanniques, et une déclaration devait être émise sous peu par le premier ministre Thatcher, qui a immédiatement réuni son cabinet de crise. La radio argentine a souligné que la destruction du destroyer constituait une réponse au torpillage du «Belgrano», coulé dimanche au large de la Terre de feu.**

page C 10

UN DILEMME POUR OTTAWA

page A 5

photo UPI

ÉDITO

UN AFFRONTEMENT ENTRE DEUX ORGUEILS

PAR GUY CORMIER

page A 6

CARTER VIENDRA TAQUINER LE SAUMON

page A 3

LE CHEF RESTE



photo PC



Le premier ministre Trudeau a été accueilli au son du violon et de la musique de Gilles Vigneault, hier à Natashquan.

TRUDEAU SE FROTTE À LA RÉALITÉ DE NATASHQUAN

page A 5

DES ESPIONS PÉQUISTES SE SERAIENT SERVI DE PROSTITUÉES

■ **Un réseau d'espionnage dirigé par des membres influents du Parti québécois se serait servi de prostituées pour obtenir des renseignements auprès de députés et de hauts fonctionnaires fédéraux. C'est ce qu'a révélé hier l'officier Robert Potvin au procès de l'agent Claude Vermette, accusé du vol de la liste des membres du PQ, en janvier 1973.**

page A 3

SOMMAIRE

Annonces classées: F 1 à F 12
Arts et spectacles: B 1 à B 3, B 9
— Cinéma: B 8
Carrières et professions: C 6 à C 8
Décès, naissances, etc.: G 2
Économie: C 1 à C 5
Êtes-vous observateur? F 4
FEUILLETON: F 3
Horoscope: F 4
Le bridge: I 6
Le monde: C 10, D 1, D 2
Météo: A 2
Pleins Feux: A 10
Quoi faire aujourd'hui: B 8
Télé-câble: B 3
Télévision: B 1
— Horaires: B 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 15
— Médecine: E 8
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

MONTRÉAL UN CENTRE RÉGIONAL

■ **Selon différents spécialistes invités par l'École des hautes études commerciales, la vocation internationale de Montréal a peu de chances de se réaliser, même au titre de place financière internationale, la ville étant de plus en plus ramenée au rang de centre régional.**

page C 1


UNE ATTAQUE-ÉCLAIR CONTRE LES PRIX
EN PAGES B4-B5-B6-B7
LE BLITZ
METRO

SECTEUR DE LA SANTÉ

Le gouvernement a remis leurs mandats à ses négociateurs

Le Conseil du Trésor a donné, hier, son imprimatur aux mandats des négociateurs du ministère des Affaires sociales en vue du renouvellement des ententes des professionnels de la

NICOLE BEAUCHAMP

santé (médecins omnipraticiens et spécialistes, dentistes, pharmaciens propriétaires et optométristes) participant aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation. Le gouvernement déposera donc ses «offres complètes» aux différentes tables sectorielles dans les jours qui viennent, appuyant enfin sur le bouton de démarrage des pourparlers.

C'est ce qu'a confirmé à LA PRESSE M. André Sormany, attaché de presse du négociateur en chef du gouvernement, Me Lucien Bouchard, qui coordonne le dossier des négociations avec les professionnels de la santé en plus de celles de la Fonction publique. Parmi les professionnels de la santé dont les conventions avec l'Etat ont pour la plupart expiré à la fin de mai 81, les médecins omnipraticiens ont tempêté contre les atermoiements du gouvernement, depuis plusieurs mois, à enclencher de véritables pourparlers, et ont embrayé leur machine de contestation pour activer les choses.

Hier encore, la Fédération de médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) émettait un long communiqué dans lequel elle compare le sort des médecins généralistes avec le traitement de leurs confrères d'autres provinces canadiennes (Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard) qui viennent de conclure des ententes avec leurs gouvernements respectifs. «Alors que les 5,500 médecins omnipraticiens du Québec tentent encore, un an après la fin de leur contrat de travail, de s'asseoir et de négocier avec le ministère des Affaires sociales, la situation semble être tout autre dans les autres provinces canadiennes où les gouvernements négocient et signent des ententes», clame la FMOQ.

Le «syndicat des omnipraticiens», qui entend négocier en priorité le «redressement économique» de ses membres, s'attarde surtout à détailler l'accord intervenu en Ontario pour une période de cinq ans. «Des informations officieuses révèlent que globalement les augmentations majoreront au minimum le revenu moyen brut ou chiffre d'affaires des médecins ontariens de 79 pour cent. Celui-ci atteindra $122,000, en 1985, sans compter l'extra-billing frais supplémentaires réclamés aux patients», souligne la FMOQ. «Les demandes des 5,500 omnipraticiens du Québec sont-elles si déraisonnables?», conclut-elle.

Calculant la perte de pouvoir d'achat encourue depuis 1976, la FMOQ réclame un rattrapage de 24 p. cent pour la période allant de juin 81 à mai 82, auquel doit s'ajouter une indexation de 11,8 p. cent. Elle vise ainsi théoriquement un revenu moyen annuel brut (appelé «chiffre d'affaires») pour les médecins payés à l'acte, qui passerait de $80,392 à $111,378, leur laissant un revenu personnel brut (i.e. après déduction des frais d'exercice et des frais d'avantages sociaux, mais avant impôt) de $63,313. Une fois ce rattrapage effectué et indexé, la FMOQ demande une majoration de 6,4 p. cent pour la période de juin à décembre 82, qui porterait le chiffre d'affaires à $118,504 et le revenu personnel brut à $67,367, selon ses calculs. En bout de piste, ces demandes monétaires se traduisent par une hausse de 47,4 p. cent.



Un policier de la CUM invite les manifestants à se rassembler pour la poursuite de la «longue marche» de contestation, après une halte à l'école Lester B. Pearson.

Photo René Picard, La PRESSE

Opposition aux 60 p. cent obligatoires: une quatrième journée de manifestation

Pour une quatrième journée, des milliers d'élèves des écoles secondaires et polyvalentes de la CECM ont poursuivi leur contestation dans les rues de Montréal, pour marquer leur opposition aux 60 p.100 qui seront exigés comme note de passage aux cours, dès septembre 82. Ce-

GEORGES LAMON

pendant, pour la première fois depuis la vague de contestation, deux écoles anglophones, St. Pius X et John F. Kennedy, entraînées dans la ronde, ont été contraintes de fermer leurs portes.

Ce sont encore les secteurs est, nord et cette fois l'ouest (trois écoles) de la ville qui ont été touchés par le mouvement étudiant où 21 écoles et polyvalentes des 48 que comptent la CECM, dont 12 anglophones, ont été fermées au cours de la journée d'hier. L'école Leaster B. Pearson, qui a reçu la visite des manifestants hier midi, a néanmoins repris les cours en après-midi.

Une arrestation

A l'exception de l'arrestation d'un élève pour introduction dans une école du secteur nord, hier matin, la manifestation s'est plutôt déroulée dans le calme et la joie. D'ailleurs, avec un soleil radieux au rendez-vous, le goût était bien plus à l'école buissonnière et aux frasques passagères qu'à l'étude.

Après avoir connu un départ fulgurant, la semaine dernière, le mouvement de masse commence pourtant drôlement à s'essouffler. Les groupes quand même très désorganisés et sans véritables chefs de file, depuis le début, s'éparpillent plus facilement après la visite d'une école, qu'ils investissement tant bien que mal pour faire sortir les élèves. D'ailleurs, les policiers motorisés qui les encadrent continuellement et les ont prévenus de l'illégalité de leur manifestation, ont même admis volontiers que ces jeunes de 13 à 16 ans «ne savent vraiment pas ce qu'ils veulent. Les marches se terminent toujours soit devant les bureaux de la CECM soit devant ceux du MEQ, rue Fullum avec des troupes passablement réduites. Depuis quatre jours déjà, ces hauts lieux sont devenus presque des lieux de pélerinage.

Mesure inutile et ridicule

Quelques élèves ont confié à LA PRESSE qu'ils n'avaient appris l'existence de ce nouveau règlement du MEQ que depuis un mois ou quelques semaines. Et à leur avis, imposer une telle mesure devient inutile et ridicule puisque de toute manière si les notes d'examen sont trop basses, on les normalisera finalement, comme cela se fait actuellement.

De toute façon pour Danny Plescia, de la polyvalente Calixa-Lavallée, et qui termine son secondaire V, il est trop tard: il quitte l'école, qu'il n'aime pas, pour se lancer sur le marché du travail.

A la CECM on se dit persuadé que l'école buissonnière des élèves tire à sa fin et que la situation se résorbera rapidement.

Les écoles restent ouvertes

«La CECM a l'intention de maintenir ses écoles secondaires ouvertes, précise son président dans un communiqué émis hier; elle laisse aux directions d'écoles le choix de mesures appropriées pour assurer la sécurité des élèves s'il y a lieu.»

Par ailleurs, M. Luc Larivée, tout en rappelant que la CECM a créé un comité d'étude chargé d'analyser la question de l'évaluation des apprentissages, y compris des applications de la nouvelle note de passage (60 p. 100), invitera les directions d'écoles à accentuer l'information pertinente aux élèves et les parents à veiller à ce que leurs enfants se rendent à l'école.

Protection de la jeunesse: rapport de la commission parlementaire dès la mi-juin

La commission parlementaire spéciale de la Protection de la jeunesse sprinte pour devancer son échéancier et remettre dès la mi-juin, au lieu de décembre prochain, ses recommandations portant à la fois sur les modifications législatives de la Loi 24 et les mesures susceptibles d'en corriger les applications. Le gouvernement québécois pourra donc amender cette loi au cours de la session parlementaire de cet automne.

NICOLE BEAUCHAMP

«Nous allons livrer la marchandise vers la mi-juin, soit six mois plus tôt que prévu», a déclaré, hier, M. Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères et président de cette comission itinérante, qui faisait escale au Palais de justice de Montréal, pour y entendre le son de cloche de citoyens intéressés et touchés de près par l'application actuelle de la Loi de la Protection de la jeunesse. Près de 300 personnes provenant de milieux divers (policiers, parents, praticiens sociaux travaillant auprès des jeunes, éducateurs dans les centres d'accueil, etc.) ont pris place, hier soir, dans la grande cour du Palais de justice, pour y exprimer leurs points de vue, particulièrement sur les aspects de la loi ayant trait à la délinquance juvénile.

Il s'agissait ni plus ni moins, pour les membres de la commission présents à cette rencontre publique, de tester l'à-propos des questions les plus importantes que soulèvent les problèmes observés et autour desquelles s'élaboreront les recommandations. On s'interroge donc sur la pertinence d'établir une distinction très nette entre la notion de protection (i.e sur les jeunes dont la sécurité et le développement sont compromis à cause de leur situation familiale etc.) et celle de délinquance (i.e. sur les jeunes qui contreviennent aux lois, commettent des délits contre les biens et les personnes), soit dans le texte de la loi ou encore en scindant celle-ci. D'après le témoignage d'un policier qui a cité un extrait d'un rapport du directeur de la police de la CUM Henri-Paul Vignola, le milieu policier penche en faveur d'un traitement disctinctif entre les deux groupes de mineurs visés, surtout dans le cas des jeunes récidivistes.

On se demande aussi s'il faut fixer un âge minimal de la responsabilité des actes délictueux pour le rabaisser à 12 ans au lieu de 14. «Une tendance favorisant à l'âge de la responsabilité à 12 ans perce à travers les opinions recueillies au cours des audiences publiques et privées, dans la perspective de venir en aide plus efficacement aux jeunes avant qu'ils s'enfoncent dans une carrière délinquante», a affirmé M. Charbonneau. Certaines interventions allaient effectivement en ce sens. Mais du même souffle, d'autres ont aussi signalé l'engorgement actuel des centres d'accueil, ce qui annihile les remèdes sur papier, à défaut de ressources pour répondre aux besoins. La commission parlementaire se transportera demain à Québec.

À LA SUITE D'UNE BAGARRE

Mort violente d'un sourd-muet: quatre accusations portées

«J'ai hâte que l'enquête du coroner soit terminée, mon mari, qui n'a rien à voir avec ce meurtre, pourra enfin rentrer à la maison.»

Tôt hier matin, Mme Roger Le Courtois, de Rosemont, attendait nerveusement que le coroner Maurice Laniel rende son verdict relativement à la mort violente de Yvon Langlois, un infirme de 43 ans, poignardé à mort le 24 avril dernier, au cours d'un party donné à la résidence des Le Courtois pour la confirmation de leur fils.

ANDRÉ PEPIN

Vers onze heures cependant, l'épouse s'est effondrée en larmes. «A la lumière des témoignages entendus, je tiens criminellement responsable de la mort d'Yvon Langlois les quatre individus actuellement détenus, soit Roméo Huard, Réal Gagnon, Ludger Angerhart et Roger Le Courtois.»

Plus encore, Roger Le Courtois, qui affirmait n'avoir aucunement participé à cette bataille sanglan-

[illegible] personne d'Yvon Langlois et de tentative de meurtre pour avoir agressé avec un couteau un autre jeune sourd-muet, soit Louis Panelli.

Panelli, témoignant hier matin avec l'aide d'un interprète, a affirmé que Le Courtois tenait un long couteau de cuisine dans sa chemise au moment de la bataille. Il l'a soudainement sorti au cours de la bagarre. Panelli garde d'ailleurs des marques de cette agression.

Lundi, Roméo Huard avait affirmé s'être lui aussi servi d'un couteau de chasse pour poignarder Yvon Langlois. Quant à Gagnon et Angerhart, Panelli affirme qu'ils ont participé activement à la bagarre, ce qui a obligé le coroner à recommander que des accusations soient portées contre eux. Le quatuor doit donc présenter ce matin à la Cour pour répondre de ces accusations.

La famille de Mme Le Courtois entourait cette dernière hier midi dans le corridor de l'édifice Parthenais. «C'est impossible, mon mari ne peut avoir fait cela. C'est terrible, pas deux accusations de meurtre et de tentative de meurtre», répétait-elle.

Cette dramatique bagarre est survenue au moment où Yvon Langlois, un sourd-muet de 43 ans, oncle du jeune enfant confirmé, a [illegible] Courtois, après avoir ingurgité plusieurs consommations. En colère d'avoir été chassé, il est revenu un peu plus tard avec Panelli et Marcel Masson et c'est à ce moment que l'affrontement a conduit au meurtre.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 4 Max.: 20
Ensoleillé et passages nuageux

DEMAIN: Pas de changement

La Quotidienne
Tirage d'hier
770

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	4	22	Ensoleillé
Outaouais	4	21	Ensoleillé
Laurentides	2	18	Ensoleillé
Cantons de l'Est	2	17	Ensoleillé
Mauricie	0	16	Ensoleillé
Québec	2	17	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	2	16	Ensoleillé
Rimouski	3	12	Ensoleillé
Gaspésie	3	7	Ensoleillé
Baie-Comeau	3	7	Ensoleillé
Sept-Iles	2	8	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Edmonton	−1	14	
Regina	7	23	
Winnipeg	17	28	
Toronto	9	20	
Fredericton	6	19	
Halifax	3	9	
Charlottetown	6	13	
Saint-Jean	3	8	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	10	17	Nlle-Orléans	15	29
Buffalo	4	18	Pittsburgh	3	21
Chicago	11	26	San Francisco	9	21
Miami	21	27	Washington	12	24
New York	13	22			

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max
Amsterdam	7	12	Madrid	6	25
Athènes	10	22	Moscou	9	26
Acapulco	19	36	Mexico	12	24
Berlin	6	17	Oslo	4	5
[illegible]	4	10			
Buenos Aires	10	20			
Copenhague	6	10	Rome	7	19
Genève	6	22	Séoul	11	21
Hong Kong	21	27	Stockholm	2	10
Le Caire	12	29	Tokyo	21	27
Lisbonne	11	22	Trinidad	24	3[illegible]
Londres	4	12	Vienne	4	1[illegible]

$422,000 pour s'être fait exproprier son île

M. Louis-Armand Dufour, qui, en 1955, avait acheté, à Terrebonne, une île de 515,000 pieds carrés, où les seules constructions existantes semblaient alors définitivement plus délabrées qu'historiques. On y trouvait notamment un manoir seigneurial fort ancien, trois moulins, l'un à farine, un à fouler et l'autre à carder, ainsi qu'un pont et deux digues, pour relier l'endroit à la terre ferme.

LEOPOLD LIZOTTE

A cause de l'existence de divers plans d'eau, l'acheteur avait tout [illegible] station de pisciculture. Puis, devant les difficultés rencontrées, il opta pour convertir le terrain en parc pour roulottes et maisons mobiles, les locataires se faisant d'ailleurs rapidement nombreux, en raison de la beauté presque féerique des lieux.

Vingt ans plus tard toutefois, le ministère québecois des Affaires culturelles classait l'île entière dans la catégories des sites historiques, et procédait à son expropriation.

Du tribunal de l'expropriation à la Cour d'appel, qui s'est prononcée sur ce cas hier, l'évaluation de l'île du Moulin a grimpé pour le moins radicalement, puisque cette cour alàdécidé que son propriétaire dépossédé pourra toucher $422,000. A moins, évidemment, que le gouvernement du Québec ne décide d'en appeler en Cour suprême. M. Dufour, de son côté, [illegible] geste, puisqu'il avait réclamé plus d'un million pour son précieux lopin de la Rivière des Mille-Iles, en faisant état d'un autre projet de son cru, soit le lotissement de la majeure partie de sa superficie à des fins domiciliaires.

AU PROCÈS DE L'AGENT VERMETTE

Un témoin relie au PQ espions et prostituées

Un réseau d'espionnage dirigé par quatre têtes d'affiche du Parti québécois avait, en 1972, obtenu la collaboration de prostituées, lesquelles avaient été envoyées auprès de certains membres élus et hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral avec mission de colliger des informations susceptibles d'être utiles à la cause indépendantiste.

MARIO ROY

«Ces prostituées avaient effectivement établi des contacts et nous savons qu'elles avaient fait des rapports à au moins deux reprises à une personne en particulier, au sein du réseau d'espionnage», ajoute Robert Potvin, officier des services de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada.

Ces renseignements, ainsi que certaines autres affirmations relatives à l'influence étrangère au sein du mouvement indépendantiste, à la fuite de documents militaires canadiens au profit de leaders nationalistes, ainsi qu'à la préparation, dans des milieux proches de ceux-ci, d'actes terroristes symboliques, ont été livrés, hier, aux jurés assignés au procès de l'agent Claude Vermette, de la GRC, accusé du vol de la liste des membres du PQ, en janvier 1973.

Comme c'est le cas depuis le début de cette cause instruite en



L'ex-officier de la GRC, Robert Potvin, muet sur ses propres services de sécurité, s'est montré bavard sur ceux présumés du mouvement indépendantiste.

cour d'assises, on a à nouveau littéralement louvoyé à travers la censure imposée par le Solliciteur général du Canada, dont les interdits imposés au nom de la sécurité nationale n'ont toutefois pas empêché l'officier Potvin de décrire par le menu les activités du réseau d'espionnage indépendantiste constitué à l'été de 1972.

«Autre fait inhabituel et alarmant», selon lui, ce réseau avait alors pu mettre la main sur des documents fédéraux confidentiels, dont l'un touchait un «plan militaire canadien». Or, au même moment, deux des membres de ce réseau étaient en contact avec un agent d'une puissance étrangère, ajoute Robert Potvin, selon qui le document militaire «arrivait, en fait, aux mains de puissances étrangères...» Plus tôt, l'officier avait affirmé qu'un pays ami et deux pays «non-amis» cultivaient des contacts au Québec: «Il y a eu des rencontres clandestines... Un pays étranger accumulait des renseignements détaillés et personnels sur des personnes importantes au sein du mouvement indépendantiste, leurs forces et leurs faiblesses de caractère... Ils évaluaient ceux qui étaient susceptibles d'être approchés, et la façon de le faire... Il y avait plusieurs agents de pays non-amis...»

Dans le même ordre d'idées, le réseau en question avait tenté de recruter deux membres de la GRC, dont l'un oeuvrait au sein des services de sécurité, en plus d'entretenir des communications avec des hauts fonctionnaires du gouvernement canadien.

Finalement, révèle le policier fédéral, le conjoint d'un des membres importants du PQ dirigeant le réseau d'espionnage avait, toujours à l'été de 1972, subi un entraînement en matière de démolition sous-marine («dans une carrière située dans la région avoisinante de son logis», précise-t-il) au moment même où des sympathisants terroristes se proposaient de placer, sous le pont reliant Hull à Ottawa, une charge de dynamite «symbolique».

En faisant témoigner Robert Potvin devant le juge Claire Barrette-Joncas, la défense entend établir le caractère de nécessité que revêtait, selon elle, le cambriolage des locaux des Messageries Dynamiques, le 8 janvier 1973.

«En 1971, Pierre Vallières se disait d'avis que le temps de la violence était révolu, et il suggérait aux indépendantistes violents de se rallier au PQ... Nous étions donc intéressés à savoir si des gens connus comme étant des terroristes avaient joint le PQ, s'ils étaient concentrés dans certains districts... Dans notre esprit, nous étions encore proches d'octobre 70! Et nous étions déterminés à ne pas nous faire prendre dans une telle situation sans avoir les renseignements nécessaires», explique l'officier des services de sécurité, qui revient à la barre ce matin.

À 5 JOURS DE L'ÉCHÉANCE DU 11 MAI

2e vote de grève à la CTCUM

Les employés de bureau de la CTCUM ont exprimé hier soir par un vote de près de 80 pour cent leur intention de recourir à la grève s'ils n'obtenaient pas satisfaction dans leurs difficiles négo-

DENIS MASSE

ciations en vue d'un nouveau contrat de travail. Environ la moitié d'entre eux participaient hier soir à l'assemblée générale.

On sait qu'une loi spéciale a ordonné leur retour au travail le 20 janvier et que les dispositions de cette loi les obligeaient à négocier de bonne foi avec la partie patronale avant le 11 mai. Or, les syndiqués se plaignent encore de n'avoir eu aucune réponse valable à la contre-proposition fort diluée qu'ils déposaient le 21 avril dernier et craignent maintenant, à une semaine de l'échéance fixée par le gouvernement, de ne pouvoir mener leurs négociations à terme.

Ils n'ont pas assorti hier soir leur menace de grève d'une date précise mais comptent faire peser ce vote dans le rapport de forces qui doit s'établir aujourd'hui à la table des négociations.

Aujourd'hui même, les porte-parole de la partie patronale doivent discuter de clauses communes entre le syndicat des préposés à l'entretien et celui des employés de bureau. Les employés des garages et ateliers se sont déjà prononcés en faveur de la grève au cours d'une assemblée tenue le 18 avril. Les négociations se poursuivent en la présence d'un conciliateur, M. Marcel Béliveau, à qui s'est joint hier un dirigeant du bureau de conciliation, M. Raymond Désilets.

Du côté des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, les négociations se poursuivent rondement et le président de la Fraternité, M. Jacques Gibeault, a fait part hier de progrès notables.

Selon le président du Syndicat des employés de bureau, le commissaire Jutras devrait être en mesure de remettre son rapport d'enquête mardi prochain, dernier jour de son mandat.

Victime du 26e meurtre identifiée

Les enquêteurs de la section des homicides de la police de la CUM ont réussi à identifier la victime du 26e meurtre, survenu le 28 avril dernier dans un appartement du 105 rue Milton. Il s'agit de Sylvie Trudel, âgée de 27 ans, originaire des Trois-Rivières dont le corps fut décapité et démembré.

Petro-Can poursuit Della Noce et l'ASAQ

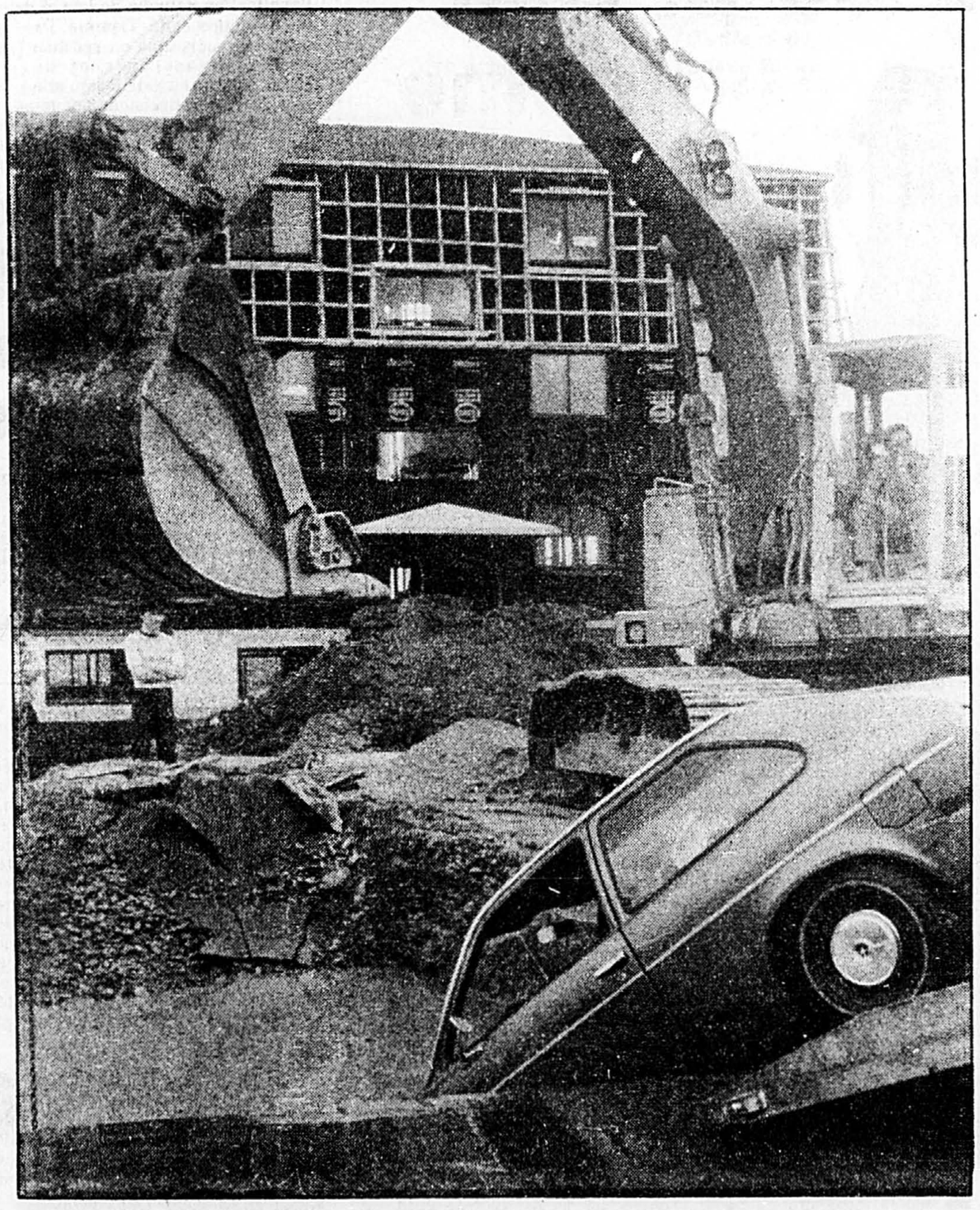
(d'après CP) — Petro-Canada a intenté une poursuite en dommages et intérêts de $100,000 à cinq dirigeants de l'Association des services de l'automobile du Québec, pour le manque à gagner qu'elle prétend avoir encouru durant la grève de dix jours des détaillants d'essence, le mois dernier.

Cette grève a entrainé, entre le 29 mars et le 8 avril, la fermeture de 75 pour cent environ des stations indépendantes de la province, pour la plupart des stations libre-service appartenant aux sociétés pétrolières.

La station de télévision CFCF précisait, hier soir, que Vincent Della Noce, président de l'association, avait fait savoir qu'il était l'un des huit membres de cet organisme cités dans la poursuite, qui doit être enregistrée demain en Cour supérieure du Québec.

«Nous avons l'intention de nous défendre, et nous aurons une excellente défense», a-t-il dit: «Ils ne pourront absolument rien prouver».

Les détaillants s'étaient mis en grève pour protester contre les [illegible] rant et la faible marge de profit que leur accordent selon eux leurs fournisseurs. Ils ont obtenu de légères concessions du gouvernement, ainsi que la promesse des grosses compagnies pétrolières d'augmenter leurs profits.



Piège pour autos à Laval

photo LA PRESSE

d'hier. Comme Madame Bigras tentait de passer à travers des panneaux de signalisation qui délimitent une légère déviation du boulevard Laval, près de la rue Dubé, elle a commis une légère erreur de jugement, et elle s'est retrouvée avec son fils et sa petite voiture américaine au fond d'une fosse de vingt pieds de profondeur. Comble de malheur, la pelle mécanique qui avait creusé ce trou avait, en même temps, crevé une conduite d'eau de 12 pouce, ce qui avait transformé la fosse en une mare profonde et boueuse. Rapidement secourus par les employés du chantier de construction, la malheureuse conductrice et son enfant sont sortis, trempés jusqu'aux os, de leur facheuse situation. Attachés comme il se doit, la maman et le bébé ont eu chaud, même si l'eau était glacée... et sale.



Guy Pinard

L'avenir de Terre des Hommes

La Ronde a entrepris le week-end dernier sa 15e saison. Et le 23 juin, il en sera de même pour Terre des Hommes, qui se veut la perpétuation d'Expo 67, mais qui, depuis quelque années, n'en était qu'un pâle et décevant reflet.

D'où la décision de l'Association montréalaise d'activités récréatives et culturelles (AMARC) de réorienter le concept et de fermer les pavillons de l'île Sainte-Hélène en attendant qu'une décision finale soit prise quant à leur sort et à celui de l'exposition.

Mais mises à part quelques précisions banales, la porte-parole de Terre des Hommes, Mme Andrée Pelletier, se fait d'une discrétion exemplaire lorsqu'il est question de problèmes plus précis puisque, dit-elle, toutes ces précisions seront apportées lors d'une prochaine conférence de presse.

Cela dit, on peut quand même annoncer quelques petites nouvelles. Ainsi, les fêtes du 23 juin permettront de marier l'ouverture officielle de la 15e saison avec la célébration de la Saint-Jean. Les détails sont à venir.

Revalorisation de la station de métro

En deuxième lieu, Mme Pelletier confirme que le secteur choisi pour revalorisation particulière cette année est celui de la station de métro.

Cette station est la plaque tournante des visiteurs dans les îles, tout en étant à proximité de tout un secteur (celui de l'île Sainte-Hélène) désormais interdit au public et qu'il faudra clôturer. C'est de cette station qu'on part pour se rendre soit à la Ronde, soit vers ce qui restera de Terre des Hommes 1981, dans l'île Notre-Dame.

Pour se rendre aux Floralies et à la demi-douzaine de pavillons ouverts au public, les visiteurs devront longer la clôture jusqu'au pont du Cosmos. Pour égayer ce trajet et les environs de la station, les organisateurs ont pensé à des panneaux décoratifs et, apprend-on entre les branches, aux maisons du Village d'autrefois.

Même si les organisateurs entendent profiter au maximum de la superficie de l'ex-pavillon de la France et de la galerie de l'ex-pavillon de Grande-Bretagne, il est clair que l'accent sera mis sur l'aspect champêtre et sur les Floralies. Grâce à la gratuité de l'entrée, à la proximité du métro, et à leur site privilégié, les îles deviendront ce qu'elles auraient dû être depuis longtemps, un immense parc.

Désistement momentané de LA PRESSE

Il y a quelques mois, le président et éditeur de LA PRESSE, M. Roger D. Landry, s'adressait à la Ville de Montréal afin d'obtenir un permis de démolition pour deux édifices délabrés situés rue Saint-Antoine, près de Saint-Urbain, donc près du Palais des congrès. Il s'agit de deux édifices construits en 1844 dont un, dit-on, a servi de logement à l'ex-maire de Montréal Charles Wilson, au milieu du siècle dernier.

Mais devant les pressions exercées par les mouvements de conservation, M. Landry décidait de se désister. Comme il l'affirmait lors d'une récente interview, ce désistement pourrait toutefois être de courte durée si le projet qu'il caresse devait se réaliser.

Le projet de M. Landry est directement relié à celui de M. Henri Ducret, de Grenoble, visant la transformation de l'édifice de l'ex-Banque du Peuple, rue Notre-Dame, en hôtel de grand luxe. L'édifice, incendié en 1979, pourrait comprendre une soixantaine de chambres, et sa proximité du Palais des congrès pourrait être un gage de succès.

Par ailleurs, les dimensions de l'édifice ne permettraient pas à M. Ducret d'aménager un parc de stationnement non plus que la grande salle dont un hôtel a toujours besoin pour ses réceptions. C'est ici que s'inscrit le projet de M. Landry.

En effet, lors de sa visite à LA PRESSE, M. Ducret s'est montré vivement intéressé par l'intention de l'administration du journal de construire un parc de stationnement de 300 places surplombé d'une grande salle de réception et coiffé de serres qui enjoliveraient l'emplacement et rehausseraient la qualité de la vie dans ce quartier.

La salle et le parc de stationnement seraient accessibles aux clients de l'hôtel par un tunnel. Et, si les honoraires étaient raisonnables, M. Landry serait disposé à confier la conception du bâtiment aux architectes retenus par M. Ducret pour la restauration de l'édifice, afin d'assurer l'homogénéité du projet.

Il faudra démolir

Une fois le projet rendu sur les planches à dessins, le président de LA PRESSE réitérera sa demande de permis de démolition auprès de l'administration municipale, et il rencontrera alors tous les opposants au projet pour leur faire valoir les motifs et les avantages justifiant la démolition des deux édifices visés de cet emplacement situé dans l'axe Place des Arts-Complexe Desjardins-Place Guy-Favreau-Palais des congrès.

Une précision

Au sujet de la soirée de casino qui se déroulera demain à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, prière de noter qu'il s'agit d'une soirée sur invitation seulement.

POUR LA TÉLÉ AMÉRICAINE

Carter taquinera le saumon du Québec

L'ancien président des États-Unis, M. Jimmy Carter, accompagné de sa femme, viendront pêcher le saumon au Québec cet été.

RAYMOND GERVAIS

LA PRESSE a appris que l'ex-président avait réservé cinq jours de pêche sur la rivière Matapédia, plus précisément dans un secteur de la rivière contrôlé par le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche pour la période du 21 au 26 juin prochain.

M. et Mme Carter seront accompagnés d'une équipe de caméramen du réseau de télévision américain ABC qui tournera un film sur la pêche au saumon qui sera présenté lors d'un épisode de la série d'émissions «American Sportsman».

C'est le chroniqueur Arthur Lee, collaborateur à la revue américaine Fly Fisherman, qui a eu l'idée d'inviter le président Carter à venir taquiner le saumon de [illegible] de faire un reportage puis de l'initier à ce sport fantastique qu'est la pêche à la mouche de Salmo Salar.

Joint au téléphone à son bureau d'Atlanta, M. Carter a fait savoir qu'il avait bien hâte de pêcher le saumon et que ce sera pour lui et sa femme leur première expérience dans le domaine.

M. Christopher Carmedi, de la chaine de télévision ABC, a déclaré pour sa part que près de 30 millions d'américains pourront voir leur ancien président pêcher le saumon au petit écran.

Mme Diane Sylvestre, attachée de presse du ministre Lucien Lessard, a dit qu'une demande de séjour de pêche avait été faite par M. Arthur Lee pour l'ex-président américain, mais a tenu à préciser que M. Carter venait au Québec en tant que pêcheur et que sa visite en Gaspésie n'avait aucun caractère officiel.

Toujours selon Mme Sylvestre, le gouvernement québécois est heureux que MM. Carter et Lee aient choisi de venir pêcher le saumon au Québec et espère que les Carter se plairont chez nous.

Un porte-parole du bureau de M. Carter a précisé que l'ex-président désirait que sa venue au Québec ne perturbe pas la vie des [illegible] de la Matapédia.

Néanmoins, un important système de sécurité sera mis en branle par le «Secret Service» américain en collaboration avec la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité des prestigieux visiteurs.

NOTES POLITIQUES



POUR DEVENIR CANDIDAT LIBÉRAL

Le «nihil obstat» de Claude Ryan demeure toujours difficile à obtenir

Il n'est pas facile d'obtenir l'essentiel « nihil obstat » du chef libéral, Claude Ryan, pour ceux qui désirent devenir candidats de ce parti lors des campagnes électorales.

Depuis qu'il est le chef du Parti libéral du Québec, celui-ci a adopté un comportement qui apparait à plusieurs aspirants candidats comme s'apparentant à celui des autorités de communautés ou de sectes religieuses des temps anciens.

C'est en tout cas l'opinion de Jacques Leblanc, un homme d'affaires de Saint-Laurent qui a tenté en vain de se faire choisir comme candidat libéral lors de l'assemblée d'investiture dans ce comté à l'occasion de la dernière élection partielle, le 5 avril.

Selon ses propos, il apparait que, présumément guidé par la main de Dieu, comme il l'a prétendu à maintes reprises avant la défaite du 13 avril dernier, M. Ryan semble effectivement croire qu'il est investi d'une mission divine.

Ainsi, les personnes désirant obtenir sa bénédiction en vue de se présenter à une réunion d'investiture dans un comté, que ce soit pour les élections générales où pour les partielles, doivent subir un interrogatoire serré, qui s'effectue généralement en deux scéances d'un peu plus d'une heure.

Le «supplice», selon les douze commandements écrits par Claude Ryan avant les élections générales en vue d' établir les critères d'un bon candidat, se déroule généralement dans son bureau, c'est à dire «le confessionnal» du chef à la permanence du PLQ de la rue Gilford à Montréal.

Le cas de Leblanc

C'est ainsi que Jacques Leblanc a le sentiment d'avoir été littéralement «planté» par l'équipe du candidat préféré, faute de mieux, par le chef et par les permanents du PLQ. Les militants ont désigné le notaire Germain Leduc comme porte couleur du parti, lors des partielles. Ce dernier est maintenant député de cette circonscription grâce notamment au système de mise en vente de cartes de membres institutionnalisé par Claude Ryan.

Ce système consiste dans les faits pour un candidat à vendre où dans certains cas à donner des cartes de membres, afin d'avoir le plus de monde possible à une réunion d'investiture, ce qui équivaut dans les faits à certains concours populaires en vue d'élire les duchesses d'un carnaval. Le Parti québécois, pour sa part, ne retient pour une réunion de mise en candidature que les cartes de membres qui ont été émises trois mois avant la date d'une réunion de mise en candidature, ce qui est beaucoup plus sain pour la démocratie.

Pour en revenir à notre «victime», il a dû subir deux interrogatoires en règle de la part du chef. L'un a duré une heure 30 et l'autre une heure 45. Les discussions de la dernière se sont déroulées à la lueur d'une chandelle, à la suite d'une panne d'électricité survenue dans le secteur de la rue Gilford. C'est du moins ce qu'il a affirmé à LA PRESSE au cours d'une entrevue.

Mais après ces deux rencontres, confie Jacques Leblanc, «la situation n'était pas plus claire qu'auparavant, et j'ai vraiment eu l'impression de me retrouver devant un tribunal ecclésiastique».

Comme annuler un mariage

Jacques Leblanc est en mesure de faire cette comparaison, puisqu'il a déjà témoigné devant un tribunal ecclésiastique pour faire annuler un premier mariage. Selon lui, on retrouve beaucoup de similitude avec ce genre de tribunal lors d'une entrevue avec l'ex-directeur du Devoir. Un peu grossièrement, ce dernier a beaucoup



M. Jacques Leblanc

insisté, selon lui, pour savoir dans les moindres détails pourquoi il avait demandé l'annulation de son mariage. Il n' hésite donc pas à entrer carrément dans la vie privée des gens, et cela jusque dans les chambres à coucher, comme c'était malheureusement le cas lorsque nos curés de campagne, avec l'aide de Duplessis, faisaient régner la grande noirceur sur le Québec.

D'abord, souligne Jacques Leblanc, sans amertume aucune, Claude Ryan préfère manifestement un universitaire indépendant de fortune comme candidat qu'un homme d'affaires aussi brillant soit-il. Des candidats valables, selon lui, ont été refusés tout simplement parcqu'ils étaient divorcés... Ce qui évidemment ne colle pas très bien à notre réalité contemporaine.

Dans mon cas, ajoute Jacques Leblanc, Claude Ryan a fait effectuer une enquête à fond. Mon dossier a été confié à un avocat et à un comptable, et il a fait lui-même des appels téléphoniques auprès de certaines personnes pour savoir de quoi il en retournait exactement.

Après toutes ces consultations, le chef Ryan s'accorde une période de réflexion, comme cela est d'usage courante dans les monastères. Pendant ce temps, il laisse les candidats potentiels dans la plus grande incertitude.

Même si les candidats potentiels peuvent vendre ou donner des cartes de membres à volonté pendant tout ce temps, le chef Claude Ryan n'accorde généralement son autorisation « papale » que seulement 30 jours avant la date de la réunion de mise en candidature. La personne qui a passé par le «confessionnal» du chef reçoit ou pas l'autorisation de se présenter à cette réunion par une lettre attestant qu'il s'est conformé aux règlements et qu'il peut effectivement se présenter...

D'ailleurs, précise Jacques Leblanc, le chef Claude Ryan n'était pas non plus très favorable à la candidature de Germain Leduc, le dos blanc du comté, comme on a baptisé les vieux résidents de cette banlieue montréalaise. Jusqu'à la dernière minute, il a cherché un candidat plus prestigieux, comme Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal. Etant lui-même un inculte en économie, il aurait bien aimé pouvoir présenter un économiste de prestige. L'absence d'un tel spécialiste, constitue actuellement une lacune grave dans la députation libérale à l'Assemblée nationale. Et s'il avait pu réussir à dénicher l'oiseau rare, par le fait même il aurait eu une autre bonne raison pour écarter encore une fois la possibilité d'un retour de l'ex-premier ministre Robert Bourassa en politique active.

Pour le bien du PLQ, estime Jacques Leblanc, le chef actuel devrait consulter, dans les plus brefs délais, la base du parti pour savoir s'il doit rester ou partir, car il n'est pas responsable de la victoire dans Saint-Laurent et dans Louis-Hébert.

En vigueur du 5 mai au 8 mai ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Algo Alori ann JS Junior Scene

Les ravissantes robes de Sears.
Du style, de la qualité...à un seul super
prix 29,99$ chacune

Toutes les femmes aiment les robes signées du nom de ces prestigieuses compagnies! Et à ce bas prix, on ne peut résister à la tentation de s'en procurer une! Venez dès maintenant en magasin voir nos modèles spécialement choisis pour cette occasion. Choix de teintes unies ou d'imprimés, en d'élégants tissus. Avec les beaux jours qui reviennent, soyez prêtes à les accueillir bien vêtues. C'est facile avec Sears! Tailles Jeune Fille, Junior et demi-tailles.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT.
Sears. Rayon 31, robes pour dames.



Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi, de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** Place Vertu; **Brossard,** Mail Champlain; **Anjou,** Galeries d'Anjou; **St-Jérôme,** Carrefour du Nord; **St-Jean,** Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982 , Simpsons-Sears Limitée.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Budget : Lévesque évoque l'hypothèse de la fin de mai

QUÉBEC — Le premier ministre Lévesque a évoqué la possibilité hier à l'Assemblée nationale que le budget du Québec ne soit déposé qu'à la fin du mois de mai, en raison du retard pris par les trois centrales syndicales pour préparer sa réponse à la demande du gouvernement de rouvrir les conventions collectives des secteurs public et parapublic.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Or, le gouvernement ne s'attend pas à une réponse des centrales avant la fin de semaine prochaine ce qui a pour effet de décaler d'autant la fixation de la date du discours du budget. Comme l'a souligné M. Lévesque en réponse à des questions du chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, une bonne partie des décisions budgétaires que le gouvernement devra prendre sont reliées à la réponse du front commun.

Cependant, le premier ministre a fixé une limite, la fin du mois, comme date ultime pour la présentation du budget.

M. Lévesque a profité de l'interrogatoire de M. Ryan pour rectifier une impression voulant que le gouvernement ait lancé un ultimatum aux centrales syndicales. Selon lui, il s'agit d'une offre qu'elles ne sont pas obligées d'accepter mais qui entraîne des conséquences selon son acceptation ou pas.

Ces conséquences, M. Ryan les a énumérées à partir d'un document préparé par le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, et remis à 1,500 militants du Parti québécois. On y mentionne le gel général des salaires des employés de la fonction publique et parapublique pour au moins un an, la non-protection des plus bas salariés, de nouvelles taxes pour les contribuables, le non-remplacement des postes laissés vacants et la mise à pied d'un certain nombre d'employés.

RESTRUCTURATION SCOLAIRE

Laurin fuit dans l'imaginaire, selon Lalonde

QUEBEC — Le critique de l'Opposition en matière d'éducation, M. Fernand Lalonde, a accusé hier le ministre Camille Laurin de fuir dans l'imaginaire avec son projet de restructuration scolaire alors que les compressions budgétaires, selon lui, sont en train de remettre en question les deux grands objectifs de la révolution tranquille, à savoir une formation de qualité et l'accessibilité à cette formation.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

C'est au moment de l'étude en Commission parlementaire des crédits de $6.4 milliards de l'Education que le député de Marguerite-Bourgeoys s'est livré à une charge sévère contre les politiques du ministre Laurin qui visent cette année à «tendre vers l'essentiel».

Faisant référence à un exposé du président du Conseil supérieur de l'Education, M. Claude Benjamin, qui traitait des effets des coupures budgétaires dans un bulletin récemment, M. Lalonde a relevé ceux qui affectaient surtout les milieux économiquement faibles et les conséquences du report de certaines mesures énoncées dans «l'école québécoise» sur la qualité de l'éducation.

Le député libéral estime qu'actuellement l'institution scolaire québécoise souffre d'une crise de crédibilité et il en veut pour preuve le fait que l'école privée accuse une popularité croissante. Des entraves à l'accessibilité, M. Lalonde a mentionné la règle budgétaire voulant que les Cegeps qui admettent en catastrophe plus d'étudiants que prévu ne se voient accordé que 50 pour cent de la subvention accordée à un étudiant inscrit à plein temps.

Les coupures

De même, à cause des amputations budgétaires au niveau universitaire, il soutient que l'avenir est menacé parce que les nouvelles règles de financement ont dissuadé les universités à s'ouvrir vers des clientèles additionnelles. M. Lalonde est d'avis que le Québec francophone n'a pas encore terminé son effort de rattrapage et que la société demeure encore sous-instruite par rapport aux Québécois anglophones et aux Ontariens.

À cet égard, citant le sociologue Léon Dion, il se demande si les prévisions budgétaires ne vont pas désormais fonder les normes sociales au Québec. Il rappelle que ce revirement survient sans qu'un débat public véritable n'ait eu lieu.

Quant au projet de restructuration scolaire, le critique libéral [illegible] la population qu'il va relancer la qualité de l'éducation. Pour lui, tout semble nébuleux, vague, opaque, ambigu et obscur.

Plus tôt, le ministre Laurin avait signalé que le renouveau d e l'école élémentaire et secondaire était difficilement réalisable, voire menacé, en raison d'un aménagement des pouvoirs et des structures qui ne laisse pas à l'école une marge de manoeuvre suffisante.

DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC

Ottawa agira seul

■ BONAVENTURE — Le gouvernement fédéral présentera d'ici un mois un plan de relance pour l'est du Québec qui prendra la place des ententes cadres signées entre Ottawa et la province en 1968 et en 1972 pour le développement de cette région.

GILBERT LAVOIE
envoyé spécial de LA PRESSE

C'est ce qu'a annoncé hier le premier ministre Trudeau, en affirmant que c'est à cause du refus du Québec de renégocier les ententes cadres en 1976 et en 1980, qu'Ottawa a décidé d'agir seul. Un porte-parole du bureau du Premier ministre a toutefois indiqué hier que toutes les ententes cadres actuellement en cours avec les provinces, ne seront pas renouvelées à leur échéance et qu'Ottawa agira de la même façon hors du Québec.

Le plan de relance pour l'est du Québec, dont les détails ne sont pas encore connus, impliquera plusieurs ministères et touchera des domaines tels que la forêt, les pêcheries, le tourisme, l'agriculture et l'industrie.

Sur un autre sujet, M. Trudeau a affirmé que la constitution canadienne obligera dorénavant les gouvernements des provinces, à corriger les inégalités régionales.

Il faisait référence à l'article 36-1 de la Constitution qui stipule que le fédéral et les provinces s'engagent à favoriser le développement économique pour réduire l'négalité des chances et s'engagent à fournir à tous les Canadiens un niveau de qualité acceptable dans tous les services publics essentiels.

Est-ce à dire que les gens de Natahsquan, par exemple, pourraient réclamer un hôpital en vertu de cet article? M. Trudeau n'est pas allé plus loin dans son discours sur ce point.

Sur un sujet, le premier ministre a déclaré qu'Ottawa financera certains des recours devant les tribunaux, basés sur la Charte des droits, mais il a indiqué que cela dépendra des moyens financiers des requérants, et des circonstances entourant la requête.

Sur la question du projet de loi fédéral permettant l'expropriation d'un corridor québécois pour exporter l'électricité de Terre-Neuve aux Etats-Unis, M. Trudeau a émis l'opinion qu'une telle ligne électrique coûterait trop cher et que le seul résultat du projet de loi sera de forcer Québec et Terre-Neuve à négocier.

EN PÈLERINAGE À NATASHQUAN

Trudeau doit composer avec la poésie, mais aussi avec la réalité

■ NATASHQUAN — Pierre Trudeau a été accueilli au son du violon et de la musique de Vigneault hier midi à Natashquan, mais le pèlerinage du premier ministre dans cette petite localité isolée et légendaire de la Côte-Nord n'a pas échappé à la difficile réalité des conditions de vie des pêcheurs de l'endroit.

GILBERT LAVOIE
(Envoyé spécial de LA PRESSE)

Ce retour au Québec, le premier depuis le rapatriement de la constitution, ne manquait pas de symbolisme. D'abord à Bonaventure, où Jacques Cartier comme l'a signalé M. Trudeau a pris possession de la Nouvelle-France en 1534, ensuite à Natashquan, ce petit coin de pays isolé de la basse Côte-Nord, peuplé il y a plus d'un siècle par des pêcheurs acadiens de la Gaspésie et ensuite à Sept-Iles, ville industrielle du XXe siècle qui traverse mal comme le reste du pays, les contrecoups de la récession actuelle.

C'est à Natashquan que la prise de contact avec la réalité a été la plus brutale.

Pourtant, tout avait été préparé pour laisser place à la poésie.

Odilon Carbonneau, le violonneux en chair et en os de la «Danse à Saint-Dilon» attendait sa visite au centre culturel de l'endroit, et c'est la musique de Vigneault, accompagnée d'un «set carré», qui a accueilli le premier ministre.

Tout Natashquan et les villages environnants étaient là, une population hétéroclite composée de Blancs et d'indiens montagnais, dont le langage a gardé une parenté évidente avec le parler coloré des Acadiens. Sur un mur, entre la fleur de lis et le drapeau canadien, un grand signe de bienvenue dans les deux langues, le français... et le montagnais: «Bienvenue à Natashquan», «Mino tokoenni Notakuan».

C'est le député fédéral de Manicouagan, André Maltais, qui a tranché entre la réalité et la poésie, en présentant le premier ministre. «Vu de Montréal, Québec et Toronto, lorsque vous pensez à Natashquan, c'est seulement de la poésie, mais pour les gens d'ici, il y a beaucoup de problèmes.»

M. Maltais a rappelé l'isolement de Natashquan, où la population attend toujours après le parachèvement des 50 milles de route qui la relieront à Havre-Saint-Pierre.

Pas d'hôpital, pas de médecin, pas d'école pour les étudiants qui ont franchi la neuvième année, le litre d'essence à 60 cents, un chômage élevé, telles sont quelques-unes des facettes de cette petite localité, où la télévision a fait son entrée dans les foyers seulement en 1975.

M. Maltais a terminé son exposé en rappelant au premier ministre les problèmes de Natashquan.

Vigneault un grand menteur

M. Trudeau a salué son auditoire en se déclarant heureux de rencontrer les gens que Vigneault a dépeints «plus grands que nature». «Il a fait de vous des personnages de légende et comme c'est un grand poète, c'est aussi un grand menteur. Mais il faut que les poètes soient des menteurs, parce qu'il a fait de vous des personnages de rêve, et il faut savoir que dans la vie d'un homme ou d'une femme et des enfants surtout, le rêve est presque aussi important que la réalité, parce que le rêve est aussi une partie de nos vies qui nous donne le courage de faire face aux difficultés».

Laissant la poésie, le premier ministre a dit avoir découvert ici une réalité difficile, mais il a renvoyé la balle au gouvernement du Québec pour la construction de la route jusqu'à Havre-Saint-Pierre.

Le député Maltais, qui a repris la parole à son tour, a rappelé à M. Trudeau que la population n'est pas intéressée par les juridictions provinciales ou fédérales, et qu'elle voulait sa route, un point c'est tout.

Natashquan n'avait pas vu de premier ministre, ni du Canada ni du Québec depuis sa fondation, et l'hospitalité de sa population n'a pas déçu la délégation de fonctionnaires et de journalistes qui suivaient M. Trudeau.

Et comme il fallait s'y attendre, c'est en entonnant «Mon cher Trudeau, c'est à ton tour» que les villageois ont remercié leur visiteur, avant de retourner à leurs occupations quotidiennes et à leur isolement.

Un atterrissage difficile pour Trudeau à Natashquan

■ NATASHQUAN — L'avion qui a amené le premier ministre Trudeau hier à Natashquan a connu un atterrissage difficile sur la petite piste de l'aéroport local rebondissant durement à trois reprises sur le sol avant de reprendre son équilibre et de pouvoir s'immobiliser.

GILBERT LAVOIE
(Envoyé spécial de LA PRESSE)

Aucune explication officielle n'a été donnée au sujet de cet incident mais l'entourage du premier ministre est sorti secoué et fort mécontent de l'incident.

Selon certains observateurs au sol, le pilote aurait mal calculé son approche à cause d'un plafond nuageux trop bas.

Pourtant l'avion transportant les journalistes s'était posé sans heurt au même endroit quelques minutes plus tôt.

Quoi qu'il en soit, le bimoteur des Forces armées, à bord duquel M. Trudeau prenait place, s'est posé durement sur son train arrière pour rebondir ensuite violemment sur la roue avant, avant de revenir à nouveau sur son train arrière.

M. Trudeau n'a pas fait de commentaires, le pilote non plus, mais certains membres de la délégation ont reconnu avoir eu la frousse.

L'un d'entre eux, Ralph Coleman, membre des Forces armées, a admis que le coeur lui était monté jusque dans la gorge, tandis que le chef du cabinet de M. Trudeau, M. Ted Johnson, qui a son brevet de pilote, a déclaré avoir eu la peur de sa vie.

Il fallait voir l'atterrissage du même avion trois heures plus tard à Sept-Iles, pour comprendre l'embarras du pilote. L'appareil s'est posé doucement, avec la délicatesse d'un oiseau...

ILES MALOUINES

Les députés craignent une intensification de l'appui du Canada à la Grande-Bretagne

■ OTTAWA — Bien qu'ils approuvent jusqu'à maintenant la conduite du gouvernement canadien à l'égard de la Grande-Bretagne dans le conflit des Malouines, les députés libéraux à Ottawa redoutent par dessus tout une escalade dans son appui.

MAURICE JANNARD et GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

«Il n'est pas question de s'impliquer militairement», a déclaré avec vigueur le président du comité des Affaires extérieures et député de St-Denis, Marcel Prud'homme, en ajoutant qu'il faut éviter à tout prix «le début d'une escalade».

Cette position a été reprise par plusieurs députés alors qu'ils étaient interrogés par LA PRESSE.

«Il ne faut pas intervenir directement dans le conflit», a affirmé pour sa part le député de Rosemont, Claude-André Lachance. Comme moyen direct d'intervention il pense, par exemple, «à fournir des avions pour transporter des troupes britanniques».

Le représentant libéral de la circonscription de Rosement croit que le Canada est proche de la limite dans l'appui «à son allié et ami» et qu'il ne faut pas s'embarquer à la pièce. «Avant d'aller plus loin, a-t-il souligné, il faudra un débat à la Chambre des Communes».

Bryce Mackasey, député du comté ontarien de Lincoln, n'est pas d'accord avec le représentant conservateur, John Crosbie. Ce dernier a demandé au gouvernement d'appuyer plus fortement l'Angleterre, comme de fournir du pétrole, ce que font les Américains.



photothèque LA PRESSE
Marcel Prud'homme

Jusqu'à maintenant le pays a pris des sanctions économiques contre l'Argentine et permet aux Britanniques de se servir du système de communications canadien. «Il n'y a pas beaucoup d'autres choses que nous pouvons faire», a indiqué le député de Guelph et membre du comité parlementaire sur les Affaires extérieures et la Défense nationale, Jim Schroeder.

Le député torontois, Roland de Corneille, a exprimé, toutefois, une position plus interventionniste que ses collègues. Il est d'avis que si cela est nécessaire le Canada pourra s'impliquer davantage derrière son allié, mais en autant que les autres pays-membres de l'OTAN le fassent aussi. «Moralement, le Canada doit prendre ses responsabilités internationales puisque l'Argentine a commis un acte d'agression».

M. de Corneille a rappelé que jusqu'à maintenant le Canada a pris des mesures semblables aux alliés européens.

Une perspective avec laquelle n'est pas du tout d'accord M. Prud'homme qui estime que l'Angleterre n'a pas à demander au Canada de réagir dans le cadre de l'Alliance Nord-Atlantique.

Médiateur

Tous les parlementaires interrogés ont condamné unanimenment le geste de l'Argentine. «Il y a dans le monde 136 conflits territoriaux semblables aux Malouines et s'il fallait qu'un pays décide de se faire justice par la force, la guerre éclaterait partout», a expliqué pour un M. Prud'homme. Il trouve, par contre, «aberrant et regrettable» la réaction des Britanniques.

Le député Schroeder a résumé le dilemne dans lequel est confronté le gouvernement canadien. D'après lui, le Canada devra écouter attentivement toute demande de soutien raisonnable présentée par la Grande-Bretagne. «Par contre, dit-il, le conflit des îles prendra fin un jour et le Canada devra avoir conservé une bonne image avec ce pays de l'Amérique du Sud».

Une position reprise par l'ensemble des députés et bien exprimée par M. Maurice Dupras, député de Labelle: «Je trouve sage la position du gouvernement, qui se ménage ses perspectives et garde ses possibilités comme médiateur».

Car le pays n'a pas coupé tous ses liens économiques avec l'Argentine. Le Canada continue de fournir du matériel à ce pays pour le réacteur nucléaire Candu, un produit qu'il a tellement de difficultés à vendre à d'autres contrées.

Les députés qui ont exprimé leur opinion hier ont pour la très grande majorité favorisé un règlement négocié du conflit et ils voient le Canada jouer un rôle de médiateur dans cette bataille, tel qu'expliqué par M. Mackasey:

«Le Canada doit demeurer assez indépendant, il n'a pas besoin d'aller plus loin dans son intervention auprès de la Grande-Bretagne. Notre pays doit utiliser la tribune des Nations-unies pour jouer un rôle d'intermédiaire».

QUÉBEC

Une heure pour parler des Chevaliers de Colomb

■ Pendant une heure, hier, les députés de l'Assemblée nationale ont suspendu leurs travaux, mis de côté les questions touchant les crises économiques et même constitutionnelles, pour rendre un vibrant hommage aux Chevaliers de Colomb, qui célèbrent cette année leur centenaire.

C'est par le biais d'une motion non annoncée que le député libéral d'Orford, Georges Vaillancourt a suscité ce débat, auquel ont tenu à participer pas moins de cinq députés et de trois ministres.

Soulignant que 124 000 Québécois sont Chevaliers de Colomb, ce qui fait que le Québec est le plus important des soixante États du mouvement, M. Vaillancourt, qui est lui-même membre du mouvement depuis plus de trente ans, a ainsi fait l'une de ses très rares interventions en Chambre depuis les quelque vingt-deux ans qu'il y siège.

Le ministre du Revenu, Raynald Fréchette, voyant que les grands chevaliers de son parti n'étaient pas présents à ce moment-là, s'est empressé d'appuyer «sans réserve» la motion. Le libéral Albert Houde a alors décidé qu'il fallait en remettre, et il a étalé tout son savoir: les fêtes du centenaire se dérouleront au stade olympique le 19 juin en présence d'au moins 60 000 personnes, d'une trentaine d'évêques et de 300 prêtres; un grand nombre de députés sont Chevaliers de Colomb, dont «mon ami de Maskinongé» et «un autre grand homme, John F. Kennedy»...

[illegible] Belleval n'a pu s'empêcher d'ironiser et de faire un geste, un signe. De toute évidence, ce n'était pas le signe des Chevaliers de Colomb, puisque M. Houde s'en est indigné et a exigé sur le champ des excuses du député de Charlesbourg, ce qu'il fit, à sa manière.

Deux autres libéraux ont ensuite demandé à parler sur le même sujet, Yvon Vallières et Hermann Mathieu, ce dernier profitant de l'occasion pour «déplorer, avec la plus grande peine, le problème des avortements qui se font sous nos yeux» et pour féliciter du même souffle les Chevaliers de Colomb.

Enfin, ce fut au tour du ministre de la Justice, Marc-André Bédard, qui a rang de quatrième degré chez les Chevaliers de Colomb, de faire l'éloge de ce mouvement, qui mène au patriotisme, a-t-il dit. Puis, ensuite, ce fut au tour de Pierre Paradis. Même Rodrigue Biron, sorti on ne sait d'où, a tenu à son petit mot, faisant remarquer, avec sans doute beaucoup d'à propos, que ses «frères» Chevaliers de Colomb n'en «demandaient pas autant» aux membres de l'Assemblée nationale.

Loi Bédard aujourd'hui, loi Bertrand demain

Deux importants projets de loi seront déposés à l'Assemblée nationale, cette semaine: aujourd'hui, ce sera celui du ministre Bédard concernant la Loi constitutionnelle de 1982, qui constituera la riposte légale du Québec à la nouvelle Constitution canadienne. Et, demain, le ministre des Communications Jean-François Bertrand déposera son projet de loi d'accès à l'information gouvernementale, un projet qui a été grandement édulcoré par rapport aux recom- [illegible] Paré. Le projet de loi tant attendu sur les services essentiels n'apparaîtra pas à l'Assemblée nationale avant une bonne dizaine de jours.

PIERRE VINCENT

VENTE DE 7 JOURS POUR PROPRIÉTAIRES
COMMANDEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ!
PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT ET FRAIS D'ADMINISTRATION
Nouveaux modèles exclusifs d'auvents horizontaux inclinés, ultra robustes.
AUVENTS de FIBRE de VERRE et d'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS etc.
Visitez notre nouvelle salle d'échantillons
GARANTIE MORRIS depuis plus de 55 ans ... 5 ans contre matériel défectueux
Prix courant $700. FAIT SUR MESURE
AUVENT POUR BALCON $499.95
Installé — Longueur 96" Surplomb 48" Inclinaison 26"
Dimensions plus réduites offertes à prix inférieur.
Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et vaste choix en fibre de verre.
N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle vos draperies et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.
JIM MORRIS & FILS LTÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
TERMES FACILES
Estimation gratuite
382-6811
9162, boul. Saint-Laurent (3e rue au nord du boul. Métropolitain)
Ouvert lundi au vend. 9 a.m. à 5 p.m. - Samedi 9 a.m. à 12 a.m.
Soirs, jours de fête et fins de semaine 737-1960


Clement Patenaude, psychologue
INVITATION
MAIGRIR
Démonstration d'un programme de contrôle du poids par la psychologie du comportement et la communication subliminale.
LUNDI 10 MAI À 19H30
Clinique Domus Medica
5555 est, rue Belanger, Montreal
S.V.P. appeler pour reservation : 522-7347
Entree libre 522-8623

Giroux & Des Lauriers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX
N'OUBLIEZ PAS LA Fête des Mères

Le soulier pour toute occasion
Très féminin, de confection soignée et confortable, fait de cuir et mèche ce modèle vous est offert dans les tons de bleu, beige et vernis noir
69.95$
CHARGEX VISA
Chèques personnels acceptés
PERSONNEL COMPÉTENT POUR VOUS SERVIR

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Un affrontement entre deux orgueils

Toutes les guerres sont belles et joyeuses jusqu'au jour où commence le défilé des cercueils. La guerre des Malouines, qui a débuté comme une opérette, suscite la consternation depuis que la perte du croiseur argentin «Général Belgrano», attaqué dans l'Atlantique-Sud par un sous-marin britannique, a entraîné la mort de plusieurs marins. Le bilan peut s'élever à 900 victimes. Mais 900 victimes, c'est exactement la moitié des habitants des îles Malouines, qui veulent rester sujets de Sa Majesté et continuer de conduire leur voiture à gauche... Il y a un manque de proportion entre les objectifs et les moyens mis en oeuvre. Hier, c'était un destroyer anglais qui était atteint.

Sur l'objectivité des informations concernant les opérations militaires une certaine réserve est conseillée. Les Anglais disent probablement la vérité, mais les Anglais ne disent pas tout. Les Argentins retardent le plus longtemps possible la diffusion des mauvaises nouvelles; eux non plus ne disent pas tout. Qui ignore que la propagande fait partie de la collection des armes modernes? L'astuce va jusqu'à la «désinformation», c'est-à-dire jusqu'à la diffusion de nouvelles fausses ou jusqu'à l'interprétation fausse de nouvelles vraies, pour tromper ou intimider l'ennemi. Les Anglais usent de ce procédé. Que voulez-vous, c'est la guerre.

Que voulez-vous, c'est la guerre, mais, justement, il va falloir savoir où elle mène, cette guerre.

L'Ouest s'affaiblit dans cette aventure. On aura beau dire et beau faire, la recette appliquée jusqu'ici ressortit à la violence. Quand, en 1968, les tanks soviétiques sont entrés à Prague pour faire taire l'opposition, l'indignation a été générale parce que le tank apparaissait comme disproportionné par rapport aux périls que faisait courir à la famille soviétique le mécontentement populaire. Or l'enjeu aux Malouines ne vaut pas la perte de centaines de vies humaines, qu'on pourrait bien avoir à déplorer d'un côté comme de l'autre, d'ailleurs.

Il semble que le Parti travailliste de M. Michael Foot, après avoir accordé une adhésion enthousiaste aux envolées patriotardes de Mme Thatcher, soit aujourd'hui en proie au doute. Voici donc ces braves députés du Labour, mondialistes impénitents, chantres de la paix internationale, partisans d'un désarmement unilatéral devant la Russie soviétique, qui commencent à se demander si en donnant leur aval à une guerre limitée dans l'Atlantique-Sud ils n'encouragent pas implicitement le Pentagone à aller au bout de sa pensée quand il envisage une guerre limitée en Europe.

Il est vrai que nous ne sommes pas en face de choix identiques, puisque la guerre limitée à laquelle pense M. Reagan est une guerre nucléaire. Mais qui peut assurer que les forces britanniques qui font présentement le siège des Malouines ne disposent pas, en ce moment même, d'armes nucléaires tactiques? On l'a dit. Et ce qui a été affirmé n'a pas été démenti.

L'Argentine, instruite par ses déboires, ne voudra-t-elle pas se munir, à son tour, de l'arme nucléaire?

N'est-il pas vrai que la paix est indivisible? Le pape Jean-Paul II, dont la visite «historique» prévue pour la fin de mai en Angleterre paraît aujourd'hui fort incertaine, a prononcé dimanche quelques phrases qui n'ont pas reçu la plénitude de l'écho qu'elles méritaient. Ces phrases, nous les prenons au texte dans le *New York Times* de lundi et la traduction qui suit n'a naturellement aucun caractère officiel.

Qu'a dit le Saint-Père aux fidèles réunis sur la place Saint-Pierre? «Comment l'humanité peut-elle croire en la possibilité de la paix quand, au lieu d'un différend, grave sans doute, mais de portée limitée, se présenteront des affaires graves et complexes opposant un plus grand nombre de nations ou des blocs de nations»? Tous les auditeurs ont vu à bon droit dans ces paroles une allusion à la guerre opposant l'Angleterre et l'Argentine et à ses redoutables conséquences.

Il est possible que les opérations militaires en cours favorisent une médiation plus énergique ou plus réussie que celle du général Haig. L'Espagne, qui a des raisons spéciales de s'intéresser au différend (en partie à cause de Gibraltar) a proposé sa médiation. À Dublin, les autorités irlandaises ont demandé la réunion immédiate du Conseil de sécurité de l'ONU, en vue de la cessation des hostilités.

Les gouvernements européens, qui ont mis un empressement remarquable à donner satisfaction à la Grande-Bretagne, qui réclamait des sanctions économiques contre l'Argentine, s'émeuvent devant l'étendue des dégâts. Le fait que le croiseur argentin ait été frappé hors de la zone d'exclusion de 200 milles décrétée autour des îles a fait la plus mauvaise impression.

Les Anglais ont beau signaler que le «Général Belgrano» constituait une menace pour les leurs, ce qui est sans doute vrai, il reste qu'ils n'ont pas respecté les règles qu'ils s'étaient données eux-mêmes. «Perfidie!», hurlent les Argentins. Mais qui a commencé?

Il y a un an, la communauté internationale, avec plus ou moins de conviction, inscrivait le dialogue Nord-Sud à l'ordre du jour. Aujourd'hui, qui osera encore prononcer le mot «dialogue»?

GUY CORMIER

Des élèves qui veulent diminuer les exigences

Des élèves du secondaire s'en vont-en-guerre. Ils font assez de chahut pour obliger les directions d'une vingtaine d'écoles à fermer leurs portes. Parfois parce qu'on veut éviter à l'ensemble des élèves l'affrontement inutile; parfois parce qu'on craint le vandalisme; toujours parce qu'il est impossible de dialoguer avec des gamins en colère.

Leur cause se défend mal; et si l'un ou l'autre a réussi à convaincre ses parents de la valeur de ses arguments, la population risque fort de demeurer insensible à un tel raisonnement. Car si le ministère de l'Éducation a décidé d'élever la note de réussite d'un examen de 50 à 60 pour cent, c'est strictement pour donner aux élèves un meilleur bagage de connaissances, un plus haut niveau de compétence, une nouvelle capacité de participation à une société de plus en plus exigeante. On ne peut sûrement pas faciliter l'intégration des jeunes au monde des adultes en diminuant la qualité de leurs efforts.

La décision ne vient pas de la CECM mais bien du ministère. Pourtant, sauf à quelques autres endroits assez rares, le changement n'a pas créé de remous. Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a déclaré, sur le ton de la boutade, qu'il fallait voir là un simple mouvement de salut au printemps, de participation à la saison nouvelle, ou autre signe aussi poétique. C'est probablement une tactique utile pour désamorcer les crises ou manifester un certain détachement. De toute façon, le ministre sait que ce sont les commissions scolaires qui ont maintenant le problème en main.

Il sait pourtant, le ministre, que certains aménagements dans l'application des modalités de ce règlement auraient pu calmer les esprits. Par exemple, il aurait pu envisager la possibilité de laisser se terminer un cycle avant de le transformer: ainsi, les élèves habitués au 50 pour cent auraient pu compléter leur cours sous la même norme. Il a préféré tout changer: ça se discute.

Mais il semblerait que le gouvernement actuel soit sérieusement pris de la manie d'oublier les ententes et les engagements passés: il aime changer les règles en cours de jeu. Il va de soi que tous ceux qui goûtent à cette médecine la trouvent amère.

Ceci étant dit, le principe ne doit pas être altéré: il faut élever les critères d'appréciation qui sont inutilement bas. Car il n'y a pas longtemps que les élèves peuvent profiter de la faveur du 50 pour cent pour croire qu'ils méritent de «monter de classe»: autrefois, depuis très longtemps, on croyait qu'un minimum de 60 pour cent n'était que respectable. Au moment où le Québec prétendait se donner des airs de nouvelle noblesse, on a tristement diminué les exigences de la noblesse. Résultat: on a faussé les perspectives, les hiérarchies de valeurs, les appréciations sur les choses et sur les gens. On a fait bien des erreurs.

Il est temps de resserrer l'évaluation des notes pour rehausser l'évaluation de la société.

Il va donc falloir que des gens disent à ces enfants que leurs revendications ne les servent pas et que leurs moyens de s'exprimer ne font que manifester leur faiblesse. Ils les ont choisis chez les «grands», d'accord. Mais il doit bien se trouver, quelque part, dans ce monde d'adultes en mal de maturation des personnes capables de convaincre les autres de l'ineptie de certaines causes et de certains moyens.

Il faudrait qu'il se trouve assez de parents capables de parler à leurs enfants, capables de leur faire comprendre le bien-fondé d'exigences plus élevées, capables de leur montrer la valeur du «plus», du «mieux» et du «meilleur». Il faut l'avouer: la révolte des enfants exprime l'impuissance des parents.

JEAN-GUY DUBUC



Droits reserves

LE CANADA DANS LE MONDE DE L'INFORMATION

1 — Les plaintes et doléances du tiers monde

Dans un monde où le concept de la lutte des classes est érigé en dogme, l'information internationale et ses structures sophistiquées font naturellement figure de monopole «colonialiste» uniquement conçu en vue de renforcer l'impérialisme économique et culturel de l'Ouest. Est-ce là une description exacte de la situation, et si oui, comment le Canada peut-il contribuer à y remédier?

JEAN PELLERIN
Collaboration spéciale

Cette question fut débattue, la semaine dernière, à Ottawa, autour d'une table ronde organisée par la Commission canadienne pour l'Unesco, table ronde à laquelle participèrent des fonctionnaires, des universitaires ainsi que des journalistes venus des quatre coins du Canada.

C'est M. Hamdy Kandil, du secrétariat de l'Unesco, à Paris, qui prononça l'allocution d'ouverture dont l'objectif était de brosser un tableau de la situation telle que la perçoit la majorité des pays membres [illegible] auprès duquel M. Kandil agit comme directeur de la libre circulation de l'information et des politiques en communication. Selon ce fonctionnaire, la décolonisation de l'information est à la base du dialogue nord-sud. Les nouvelles circulent presque toujours à sens unique, soit justement du Nord au Sud, et trop peu en sens inverse. Le tiers monde se trouve en conséquence inondé par le flot de nouvelles que diffusent les agences, les journaux, revues et films en provenance de l'Ouest, ce qui représente une propagande à sens unique dont la masse et la fréquence portent sérieusement atteinte aux innéités et à la culture des pays du tiers monde.

En 1976, dit M. Kandil, une Conférence de l'Unesco, tenue à Colombo, en venait à la conclusion que l'établissement d'un «nouvel ordre mondial de l'information et de la communication» s'imposait en corollaire de l'avènement d'un «nouvel ordre économique international».

Deux ans avant la rencontre de Colombo, l'Unesco avait déjà formulé un certain nombre d'arguments clefs que le journaliste Paul Chutkow avait résumés comme suit dans *L'Express* du 14 mars 1981: «Les déséquilibres dans le flot des nouvelles internationales, écrivait ce journaliste américain, constituent une forme d'agression culturelle contre les pays en voie de développement; les agences d'information internationales représentent une menace, étant des «propriétés privées de nature souvent monopoliste et, comme d'autres entreprises multinationales, situées en dehors de la juridiction de l'État.»

Pour plus d'équité

Réunis à New Delhi, en 1976, les ministres des gouvernements des non-alignés avaient, de leur côté, fait valoir leur point de vue. Se faisant leur porte-parole, le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, avait proposé la création d'une nouvelle agence de presse qui permettrait de fournir aux pays riches une interprétation plus équitable de ce qui se passe dans les pays pauvres. Cette nouvelle agence donnerait, par exemple, une interprétation indienne des événements en Inde, ou encore une vision yougoslave des événements en Yougoslavie, etc. Ainsi, les non-alignés n'auraient plus à se plaindre de voir les nouvelles les concernant passer par ce que le journaliste Chutkow décrit comme étant «le filtre des comptes rendus de la presse occidentale, filtre seulement friand de calamités publiques, de sensations fortes, de clichés culturels et parfois carrément déformant».

À plusieurs reprises, au cours de son allocution, M. Kandil a déploré la situation décrite par Mme [illegible] grandes agences se montrent plus promptes à faire état de ce qui va mal dans les pays du tiers monde, plutôt que de mettre en relief ce qui va bien. En conséquence, le nouvelles que véhiculent les agences sont presque toujours tendancieuses. Elles minent, beaucoup plus qu'elles ne servent, les intérêts des États qu'elles mettent en quelque sorte en accusation.

Le tiers monde, de préciser M. Kandil, entend réduire sa dépendance des sources occidentales en ce qui concerne l'information à dispenser à ses populations, tout comme l'Ouest cherche à réduire sa dépendance des pays arabes en ce qui concerne ses approvisionnements en pétrole.

L'Organisation des Nations unies se préoccupe de ce problème depuis maintenant trente ans. L'avènement des satellites de communication et des nouvelles techniques électroniques, non seulement n'apporte aucun correctif à la situation mais l'aggrave. Selon M. Kandil, entre 80 et 90 pour cent des dépêches mises à la disposition des journaux et stations radiophoniques des pays du tiers monde proviennent des grandes agences occidentales.

Les pays du tiers monde, membres de l'Unesco, ne souhaitent certes pas la disparition des [illegible] s'opposent à ce qu'elles soient seules à dispenser l'information internationale et à déterminer ce que les pays démunis doivent savoir ou ignorer. Les pays du tiers monde veulent disposer de plus de sources d'information afin de pouvoir corriger le déséquilibre créé par les grandes agences.

Pour ce qui est des satellites de communication et des nouvelles techniques électroniques, elles contribuent, selon les porte-parole du tiers monde, à accroître la puissance des forts, de même que le flot à sens unique de l'information, si bien que l'écart entre pays pauvres et pays riches, loin de diminuer, va s'accentuant.

Place aux bonnes nouvelles

Dans l'esprit des pays du tiers monde, le «nouvel ordre mondial de l'information» suppose la mise en place de structures et infrastructures qui échapperaient aux velléités de concentration que pourrait avoir le pouvoir, quel qu'il soit. L'objectif du nouvel ordre, selon ceux qui en souhaitent l'avènement, serait de servir les intérêts des gouvernements du tiers monde, attendu qu'on prête gratuitement à ces gouvernements les intentions les plus nobles concernant le bien et l'avancement de leur population. [illegible] économique international», ces gouvernements ont besoin de l'appui et de l'aide des pays riches, et non de leurs critiques ou de leur propagande.

Les thèses de l'Unesco en ce qui concerne le monopole «colonialiste» de l'information sont devenues des clichés vénérables et fort répandus. Ils firent l'objet, en 1980, d'un examen sérieux suivi d'un rapport d'une Commission présidée par l'Irlandais Sean MacBride et dont les recommandations furent le fruit de trois années de travaux. Malheureusement, ce rapport fut perçu comme «un baril de poudre» et on lui réserva un enterrement de première classe.

Le projet de créer un «nouvel ordre mondial de l'information et de la communication» se veut certes des plus généreux et des plus désintéresés. Mais, comme il constitue, ou semble constituer une menace à la liberté de l'information, c'est avec une extrême méfiance que les intéressés, notamment les journalistes, en examinent les implications.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le problème, tel qu'exposé, reste plutôt flou. En l'abordant, on éprouve le besoin de définir plusieurs termes et de rappeler quelques principes. Les pays du tiers monde se révèlent fort habiles à dénoncer les vices du système en place, mais semblent moins en mesure de déterminer par quoi au juste il faudrait le remplacer.

Demain:
Vrais et faux problèmes de l'information

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 5 MAI 1982

Le leadership de Claude Ryan

Les auteurs sont deux anciens coordonnateurs à la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec. M. Jean-Marc Léveillé était coordonnateur régional et M. Denis Piché, coordonnateur provincial.

JEAN-MARC LÉVEILLÉ et DENIS PICHÉ

C'est parce que nous croyons, nous aussi, à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral, que nous répondons aujourd'hui à la libre opinion de quatre militants libéraux parue dans LA PRESSE du 14 avril sous le titre «Claude Ryan, valeur d'avenir».

Notre but critique n'est pas de démolir le texte de nos collègues libéraux, mais plutôt de le ramener à la réalité québécoise. Notre réplique se veut la plus objective et constructive possible.(...)

L'histoire nous révèle que les syndicats s'étaient ligués au Parti québécois afin de créer des tensions sociales qui permettraient ainsi au PQ de blâmer sévèrement le gouvernement libéral d'alors et par le fait même d'obtenir le pouvoir. D'ailleurs, M. Ryan, alors éditorialiste, avait relevé dans *Le Devoir* la nécessité d'appuyer le PQ afin de se débarrasser de ce gouvernement.

Il est donc évident que l'arrivée de M. Ryan allait donner au PLQ le nouveau souffle que les militants recherchaient.

Il est peut-être vrai, selon nos collègues, que le chef a stimulé les commissions d'étude, qu'il a accordé une priorité à la réflexion et à la recherche, mais n'a-t-il pas oublié de donner suite aux exigences pratiques de la réalité québécoise?

En effet, lors des dernières négociations constitutionnelles à Ottawa, quel parallèle les porte-parole du PLQ ont-ils fait avec le Livre beige?

Ce qui nous amène à parler du référendum de mai 1980. La victoire des forces du NON n'est pas l'apanage d'un seul homme mais bien l'implantation personnelle de chaque Québécois. Les Québécois ont rendu un verdict clair: QUÉBEC D'ACCORD, mais CANADA D'ABORD!

Par la suite le PLQ a dû faire face à 13 élections complémentaires qui nous démontraient, somme toute, l'efficacité et la



force de l'organisation libérale. Cela devait supposément nous conduire à une victoire libérale à l'élection générale. Que s'est-il donc passé?

Malgré l'arc-en-ciel de documents que nous avions — Livre beige, rouge — le chef et les porte-parole se voyaient dans l'impossibilité de COMMUNIQUER le message. La population appuyait les politiques générales du Parti libéral, mais ne pouvait accepter l'image qu'il projetait. D'ailleurs, en tant que personnes directement impliquées dans la promotion du message libéral, nous devions faire face quotidiennement à des promesses loufoques comme celle, par exemple, de la subvention au «foetus»!

Par la suite, une série de post mortem s'est déroulée afin d'identifier les problèmes inhérents à l'élection d'avril 1981. Le tout nous a dirigés vers une réaffirmation de notre nationalisme québécois. Les auteurs de la libre opinion semblent interpréter subjectivement l'histoire de notre formation politique, «... l'identification en profondeur du PLQ à la réalité québécoise d'aujourd'hui...». Nos amis ont omis les réalisations nationalistes du PLQ de 1960 à 1976. Il suffit de mentionner les profonds changements au niveau de l'éducation secondaire, collégiale et universitaire, de la prise en charge de la direction et l'administration des secteurs hospitaliers et du bien-être social.

André Laurendeau devait déclarer que le plus grand mérite du gouvernement Lesage fut d'attirer dans l'administration publique un nombre remarquable de ceux que l'on devait appeler les «grands commis» de la politique gouvernementale. Il suffit de nommer des programmes tels l'assurance-santé, l'aide juridique, le code des professions, la loi des petites créances et la charte québécoise des droits et libertés pour se rendre compte que les gouvernements libéraux ont *toujours* pensé au QUÉBEC D'ABORD. L'expansion économique et culturelle dans les projets hydro-électrique et la Loi 22 (le Québec français) n'était sûrement pas à la remorque du gouvernement fédéral.

Nous comprenons difficilement le pourquoi de ce «pétage de bretelles» envers un nationalisme que le Parti libéral a toujours bien défendu. Certains intellectuels du parti semblent envieux de l'émotion créée par le nationalisme que le Parti québécois véhicule si naïvement. (...)

Tout comme les auteurs, la population du Québec et les militants du PLQ ont très bien reconnu les qualités de vigueur intellectuelle, d'intégrité et de crédibilité de M. Ryan.

Nos collègues ont malheureusement perdu le contact avec la réalité et la «politique provinciale». Il suffit de quitter l'establishment du parti pour s'en rendre compte. Ils trouvent triste que certaines personnes choisissent le contenant avant le contenu alors que toutes les techniques de marketing nous confirment l'avantage, et du contenant et du contenu.

En avril 1978, Claude Ryan devait faire l'apprentissage d'un leadership politique. D'après Guy Rochers, sociologue, l'apprentissage consiste dans l'acquisition de réflexes, d'habitude et d'attitude (...).

Toutes nos discussions étaient basées sur l'hypothèse que le style de leadership utilisé par le chef exerce une influence assez considérable sur la satisfaction, la motivation et le rendement des députés et des militants. Il serait bon cependant que le lecteur soit au courant de deux autres lignes de pensée:

a) Il y a d'abord ceux qui croient que le leadership quel qu'il soit ne change pas grand-chose au succès ou à l'échec d'une organisation.

b) Il y a ensuite ceux qui croient que le style de leadership du chef dépend du comportement des députés et des militants.

D'ici septembre 1982, les militants libéraux devront prendre la mesure nécessaire pour réinstaurer à Québec un gouvernement libéral!

Drôle de droit de parole

Le 14 avril, j'ai été invitée par RADIO-QUÉBEC à participer à l'émission «DROIT DE PAROLE», mais je n'ai pas eu droit de parole!

Représentante des «gens ordinaires», comme disent les dignitaires, j'ai tenu ma main levée très longtemps, car j'avais des choses à dire, moi aussi. Seuls, les invités spéciaux devaient s'exprimer.

Pourquoi nous accepter si la parole nous est refusée? J'aurais préféré assister à ce débat sur le chômage, bien assise dans mon salon, devant ma télévision.

Je demande à ces chers animateurs, Messieurs RIOUX et COURNOYER, de changer le titre de leur émission, afin que les gens de la «base» n'aillent pas poireauter, comme des députés d'arrière-banc, dans le dos d'une classe de privilégiés qui, seuls, doivent parler!

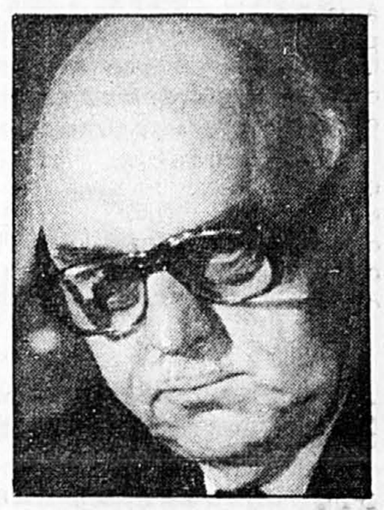
Place aux élus désignés, j'en suis. Mais avertissez les autres qu'ils seront là dans le seul but de remplir des sièges. Il y aura alors moins de frustration et de désappointement!!...

Alice DEROME
Montréal

Drapeau: un farceur

L'automne dernier, le maire Drapeau, lors d'une apparition devant Denise Bombardier à Radio-Canada, justifiait sa décision de ne pas répondre au rapport Malouf par le fait que le dossier des Olympiques n'est pas encore chose du passé. Il prétendait vouloir y répondre quand tout serait terminé... c'est-à-dire, pouvons-nous croire, quelque part dans les années 2000... A long terme quoi! Quand nous serons tous morts...

Plus récemment, cet humoriste machiavélique répondait à une question sur ce sujet qui lui était posée par un conseiller de l'opposition. Non, il n'avait pas pour le moment l'intention de répondre au juge Malouf parce que, lui semble-t-il, l'intérêt public ne justifie pas un tel «empressement»! Sans s'étouffer (croyez-moi, j'y étais), il poursuivait en déclarant qu'il ne voulait pas être accusé de faire



de l'électoralisme par le conseiller Michael Fainstat du RCM s'il s'avisait d'exploiter le dossier olympique avant les prochaines élections municipales!

André BERTHELET
Montréal

Les frais de garde

La présente est pour clarifier le point soulevé par Suzanne Villeneuve dans sa lettre publiée le 22 avril dernier, concernant l'état discriminatoire de la loi des frais de garde d'enfants déductibles par le père.

Prenons un exemple: UNE PERSONNE a un revenu d'emploi de $18,000.00, des paiements totaux de garderie au montant de $3,000.00 pour une période de 50 semaines.

Voici les limites quant à la déduction admissible: A — paiements totaux ($3,000.00); B — ⅔ du revenu d'emploi ($12,000.00); C — $1,000.00 par enfant (maximum $4,000.), ($1,000.00); D — $30.00 par enfant (maximum $120.00); par semaine pour le père ($1,500.00 pour père).

Si notre personne est la MERE qui travaille, sa déduction permise est le moindre de A B ou C, donc: $1,000.00.

Si notre personne est le PERE veuf, séparé, divorcé, célibataire ou dont la femme est atteinte d'incapacité, sa déduction permise est le moindre de A B C ou D donc: $1,000.00.

Comme vous le constatez, le père ne bénéficie pas d'une déduction plus avantageuse, bien au contraire. Supposons que ces frais aient été encourus pour une période de 30 semaines, la mère peut toujours déduire $1,000.00; le père quant à lui doit utiliser la limite D (30 semaines X par $30.00, donc $900.00).

La femme n'est pas lésée par cette loi, et n'eût été le cas, je vous aurais grandement appuyée dans votre démarche, Mme Villeneuve.

Jeanne DESCHÊNES
Instructeur d'impôt
H & R BLOCK CANADA INC.
Montréal

Une gifle au chef

MM. Jean-Claude Rivest
et Réjean Doyon
Assemblée nationale
Québec

À titre de militant actif du PLQ qui a célébré à vos côtés la victoire récente de notre parti dans Louis-Hébert, j'ai essayé de vous rejoindre pour vous décourager d'aller célébrer à Ottawa, mais vous étiez inaccessibles. D'autres partisans ont pu le faire, mais vous avez méprisé leurs conseils. Au lendemain de votre retour, je me permets de vous transmettre mes remarques, partagées, j'en suis sûr, par plusieurs de vos électeurs.

Vous pensez peut-être avoir posé un jugement juste en agissant comme vous l'avez fait. Il faut pourtant que le public sache que tel n'est pas le cas. En fait, je crois que vous vous êtes fait rouler.

D'abord, vous vous êtes laissé prendre au piège d'une machination bassement partisane, menée par Ottawa avec l'aide de certains de vos collègues du Québec. L'objectif de cette machination était de vous faire jouer un rôle d'une symbolique insignifiante. Votre présence là-bas n'a certes pas réussi à masquer la dramatique absence du peuple du Québec. Vous avez été les marionnettes d'une pitoyable mise en scène. Maintenant que les masques sont baissés, vous trouverez difficilement le profit politique que vous comptiez y trouver.

Ensuite, sans vous en rendre compte, vous avez révélé vos vraies couleurs face à votre chef qui n'en demandait pas tant. Vous lui avez clairement démontré que vous êtes incapables de respecter les orientations de notre parti en matière constitutionnelle. Désormais, on saura où vous logez.

Il fallait sans doute beaucoup de candeur politique pour travailler à votre élection. Aujourd'hui, ceux qui croient encore aux orientations fondamentales du PLQ savent à qui ils peuvent se fier. Si jamais ils étaient tentés de l'oublier, le souvenir de leur naïveté passée leur rendra un peu de lucidité.

Claude POULIN
Sillery
Comté de Jean-Talon

Salon de la femme ou grand magasin?

Mercredi soir, le 21 avril, je suis allée au Salon de la femme. Pour moi, c'était une première... J'y allais heureuse dans le but de mieux saisir le vécu de la femme du Québec. J'ai cherché le Salon de la femme et je ne l'ai pas trouvé... Mais j'ai vu là des femmes peu enthousiastes déambulant avec ennui; après avoir fait le tour du vélodrome, j'ai compris pourquoi!

Vraiment, on prend les femmes du Québec pour des «nouilles», des personnes sans grande intelligence. Imaginez le ridicule! On nous fait payer $4.50 pour magasiner et essayer de nous vendre des bijoux, des vêtements, des menus-diètes, des chaudrons, des tabliers, des balayeuses, du parfum... Quelle exploitation! Si on blâme avec raison le contenu sexiste des manuels scolaires d'hier, aujourd'hui au Salon de la femme je n'y ai pas vu beaucoup mieux! Plus encore, en début de soirée, on nous annonce un mini-défilé de mode animé par M. Michel Girouard. Celui-ci ne se gêne pas pour nous dire que les vêtements habilleraient bien la petite secrétaire... le «joli objet» pour décorer le bureau de «monsieur», n'est-ce pas??? Plus encore, il nous invite à applaudir... Quelques femmes osent se risquer en riant un peu jaune, d'autres revendiquent leur ennui, d'autres plus nombreuses encore manifestent en silence leur déception.

On y manque réellement d'imagination. Il me semble que le Salon de la femme ne devrait pas être un salon de consommation. Seulement quelques kiosques l'ont compris. Ne serait-ce pas plutôt l'occasion de montrer toutes les belles réalisations faites par les femmes dans notre société et elles sont nombreuses!..

C'était la première fois que je payais pour entrer dans un magasin... J'espère que c'est la dernière! Mesdames, réveillons-nous! Nous valons beaucoup mieux! Comprenne qui pourra!

Lise BERGER
Saint-Hyacinthe

Vive la récession!

Vive la récession économique, modèle 1982, si elle nous incite à bouger et à nous priver quelque peu de nourriture pour retrouver notre sveltesse d'antan.

La crise que les vieux ont connue (1929-1939) forçait soit à marcher, soit à atteler «la Grise» pour trotter dans l'air vivifiant des campagnes. Quel que fût le moyen de locomotion, les muscles fessiers trouvaient à s'exercer!

Routes défoncées et tapeculs s'unissaient alors pour empêcher les postérieurs qui se faisaient ainsi «taper» de grossir démesurément!

Les choses ont bien changé depuis: les sièges moelleux des limousines et l'air surchauffé qu'on y respire n'invitent pas beaucoup à l'activité physique, de sorte qu'un surplus de graisse s'accumule à l'endroit que vous connaissez. Même ma vue déclinante ne peut m'empêcher de reluquer ces derrières proéminents...

Roger BOURGAULT
Saint-Norbert

Solidarité féminine

LA PRESSE dans son édition du 5 avril 1982 (B 3) a rapporté que l'honorable Monique Bégin a entretenu le Conseil des femmes de Montréal du problème très important des femmes et des pensions. Ceci appelle une mise au point.

Le Conseil ne formait qu'une partie de l'auditoire comprenant plus de 200 femmes, représentantes invitées de 150 associations, de Jonquière, Québec, Thetford Mines, ainsi que du Grand Montréal, de Beaconsfield à Ville d'Anjou. Cette réunion avait été organisée par la Fédération des femmes du Québec avec le concours de la section montréalaise du Conseil national des femmes juives et du Conseil des femmes de Montréal.

A un moment où l'on a surtout des différends à rapporter, le fait que 200 Québécoises puissent ainsi se rencontrer sur une question d'intérêt commun constitue peut-être à lui seul un fait digne de mention.

Emily DUBÉ
vice-présidente
Relations publiques
Le Conseil des femmes
de Montréal

Les ingénieurs-conseils

Dans le cadre de la décision du ministère de l'Environnement de construire à ses frais un réseau d'aqueduc pour alimenter les villes et villages de Mercier, de Saint-Paul de Châteauguay, de Saint-Urbain et de Sainte-Martine, LA PRESSE du mercredi 31 mars 1982 fait état d'une affirmation de monsieur Léger, ministre de l'Environnement, à l'effet que «le gouvernement réalisera des économies puisqu'il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à des firmes d'ingénieurs-conseils».

Or, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec est très surprise de cette déclaration. En effet, elle est en contradiction avec la position du gouvernement [illegible] lors du récent sommet économique, que le coût des services publics est plus élevé que celui offert par l'entreprise privée pour des services équivalents. Comme partenaires économiques, les ingénieurs-conseils représentent dans l'économie du Québec un apport de quelque 500 millions de dollars dont 140 millions proviennent de l'exportation de leurs services. Au cours du dernier quart de siècle, ils ont démontré leur vitalité et leur efficacité à relever tous les défis auxquels ils ont dû faire face et ce, dans tous les domaines relevant de leur discipline.

En conséquence, si le gouvernement veut vraiment considérer les ingénieurs-conseils comme des partenaires économiques, il pourrait accroître sa crédibilité en veillant à ce que les actes et les déclarations de ses principaux lieutenants soient cohérents avec les énoncés politiques. Les ingénieurs-conseils [illegible] mesures prises dans ce sens et les contribuables en seraient les premiers bénéficiaires.

Le président de l'Association
des ingénieurs-conseils
du Québec
Gérald RUEL, ing.

Les agences de location

Depuis quelques semaines, j'ai cherché activement un logement que j'ai finalement trouvé grâce à une annonce parue dans LA PRESSE.

Il va sans dire que j'ai ragé comme beaucoup d'autres contre les agences qui encombrent les colonnes d'annonces clas-

J'apprends maintenant qu'une troisième enquête de l'Office de la protection du consommateur est en cours suite à de nombreuses plaintes portées sur le fait que les «logements listés par les agences sont souvent déjà loués quand les clients se présentent chez les propriétaires» (LA PRESSE, 8 avril 82).

Personnellement, par économie et par principe, je ne ferai jamais affaire avec de telles agences, fraude ou pas. N'empêche que je trouve bizarre dans le [illegible] actuel, que seules ces agences puissent proposer des châteaux en Espagne avec garage et jardin pour $125 par mois (ou presque), chauffé! (...)

Richard HARVEY,
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi : 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h a 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h a 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Tele-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

ÉQUIPEMENT MÉDICAL

LITS D'HÔPITAL
• électriques
• manuels 2 positions
• manuels 3 positions

MONTE-ESCALIER «STAIR-GLIDE»
• idéal pour les personnes qui ne peuvent ou ne doivent monter les escaliers
• n'abîme pas les murs
• disponible pour l'extérieur

ACTION

CHAISES ROULANTES TOUT GENRE
• régulières
• ultra-légères
• à bras détachables
• à dossier inclinable
• d'amputé(e)s
• électriques
• d'enfants
• usagées

SIÈGE DE TRANSFERT REMBOURRÉ pour la baignoire

VENTE ou LOCATION
À votre service depuis plus de 75 ans.

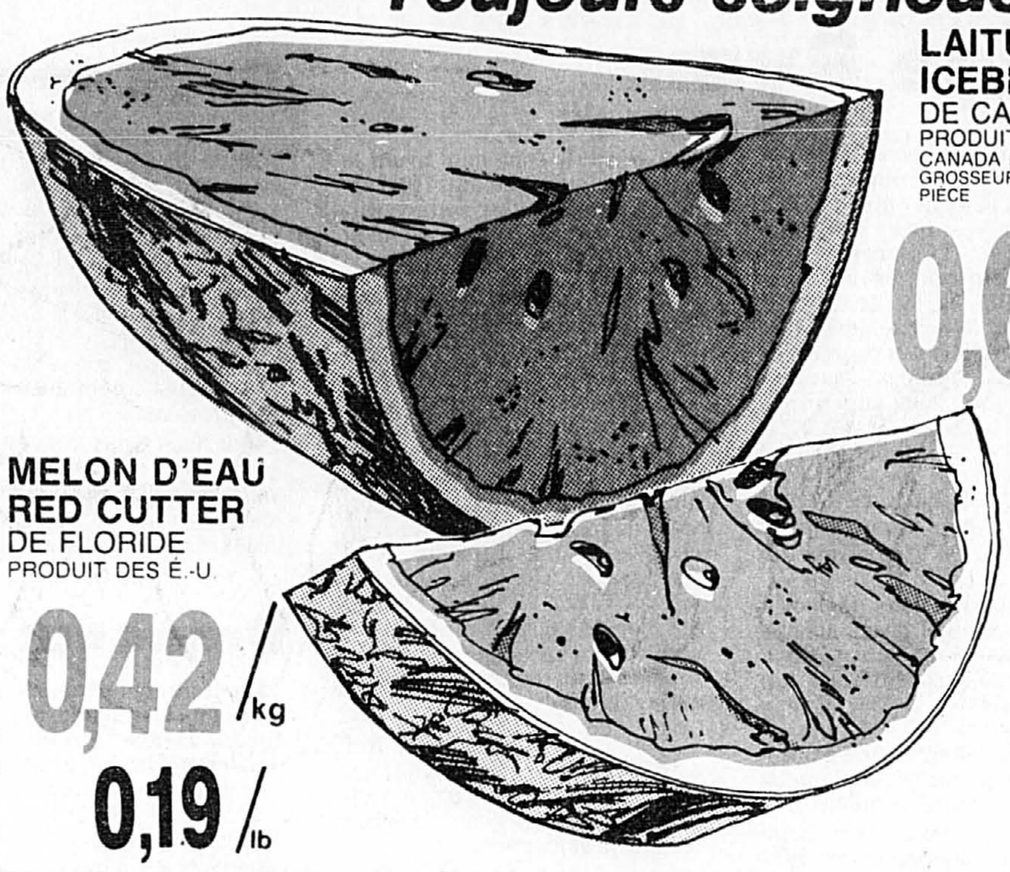
849-2407
4338 ST-DENIS, MTL
HEURES D'AFFAIRES
lun. au ven. 9h00 à 17h30
sam. 9h00 à 15h00

VISA MASTER CARD

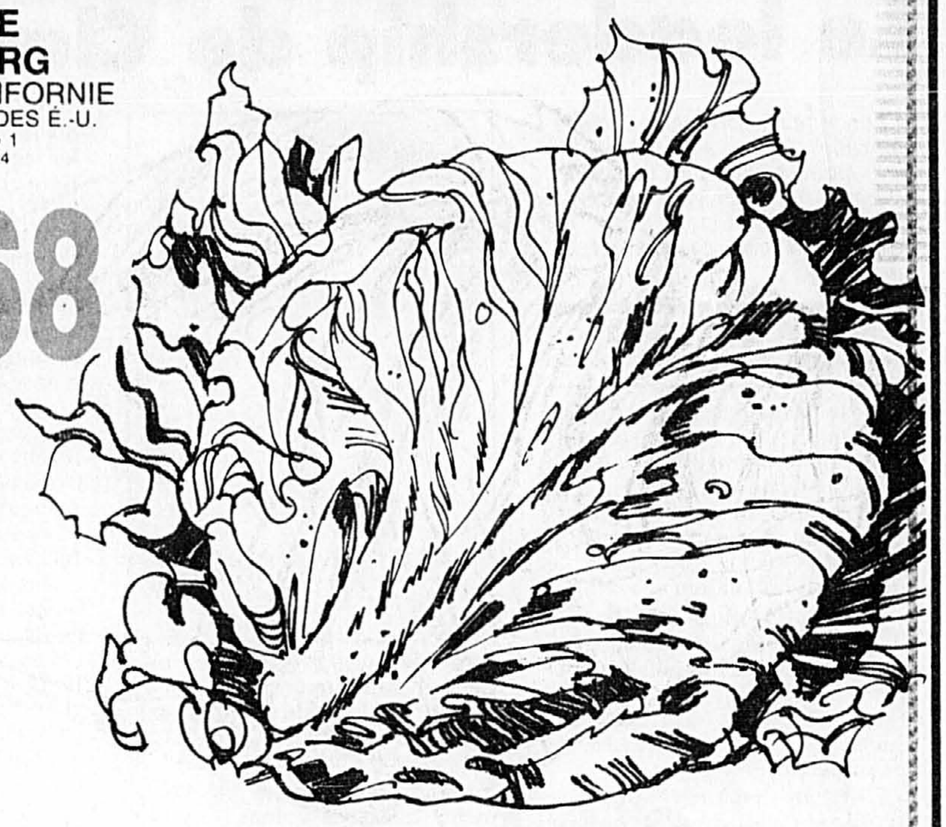
Regent St-Pierre
C. MARTINEAU

IGA et hypermarché :

Toujours soigneusement choisis !



MELON D'EAU RED CUTTER
DE FLORIDE
PRODUIT DES É.-U.
0,42 /kg
0,19 /lb



LAITUE ICEBERG
DE CALIFORNIE
PRODUIT DES É.-U.
CANADA No 1
GROSSEUR 24
PIECE
0,68

CHAMPIGNONS
DE CULTURE CANADIENNE
PANIER D'UNE CHOPINE
1,18

CONCOMBRES LONG ENGLISH DE SERRE
DE CULTURE CANADIENNE
CANADA No. 1
GROSSEUR MOYENNE
PIECE
0,68

ORANGES JAFFA
PRODUIT D'ISRAËL
GROSSEUR 123
PIECE **0,13**
LA DOUZ. **1,56**

CHRYSANTHÈMES
POT DE 6"
PIECE
5,48

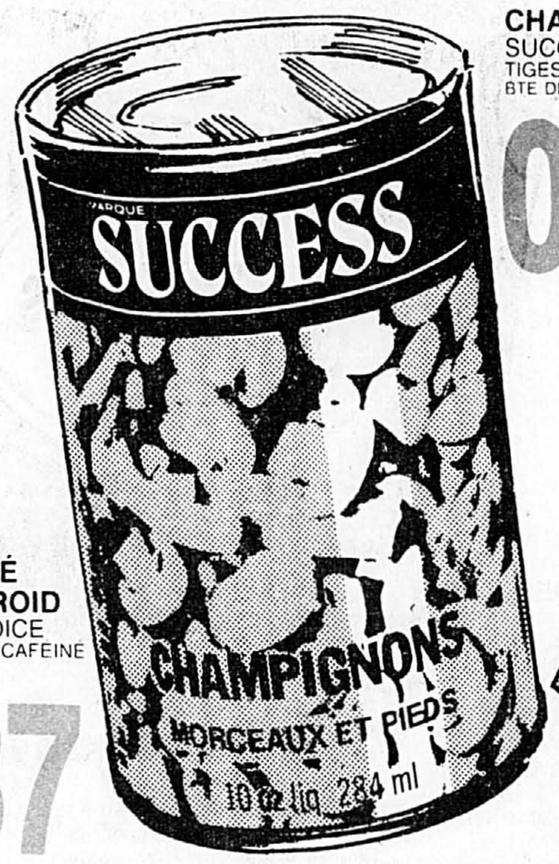
OIGNONS VERTS
PRODUIT DES É.-U.
LA BOTTE
0,25

TERRE NOIRE
FLORAL
SAC DE 40 LITRES
1,99

Un marché de choix



CAFÉ INSTANTANÉ SÉCHÉ À FROID
TASTERS CHOICE
ORDINAIRE ou DÉCAFÉINÉ
BOCAL DE 227 g
5,37



CHAMPIGNONS
SUCCESS
TIGES ET MORCEAUX
BTE DE 284 mL
0,59



MARGARINE MOLLE
BECEL
CONT. DE 454 g ou POT DE 2 CONT. DE 227 g
0,87

MARGARINE MOLLE
MONARCH
CONT. DE 454 g
0,99

MINI JOS LOUIS ou PIQUE
VACHON
BTE DE 10 OU
MILLEFEUILLES
BTE DE 6
1,59

CROUSTILLES
HUMPTY DUMPTY
ORDINAIRE ou BARBECUE
SAC DE 200 g
1,19

SAUCE À SALADE MIRACLE WHIP
KRAFT
POT DE 1 LITRE
1,99

PRÉPARATION À SOUPE
LONEY
POULET et NOUILLES ou POULET ET RIZ
SACHET DE 60 g
0,25

PRÉPARATION DE FROMAGE FONDU VELVEETA
KRAFT
POT DE 500 g
16 TRANCHES
2,79

PÂTÉ DE FOIE ou PÂTÉ DE VIANDE
CORDON BLEU
SAVEUR DE PORC-VEAU-POULET, JAMB.-VEAU-BACON-TOMATES ou JAMB.-VEAU-BACON-LANGUE
BTE DE 85 g
0,57

RAGOÛT DE BOULETTES
CORDON BLEU
BTE DE 822 g
2,59

CACAHUÈTES ÉMONDÉES
STEINBERG
SAC DE 450 g
1,89

GUIMAUVES ORDINAIRES
STEINBERG
SAC DE 284 g
0,75

EAU MINÉRALE
VICHY ST YORRE
BOUT. DE 1 LITRE
0,83

SACHETS DE THÉ ORANGE PEKOE
SALADA
POT DE 227 g - 60 SACHETS
2,09

BISCUITS
STEINBERG
SUPRÊME SAND REGAL FONDANT ou FEUILLE D'ÉRABLE CRÈME
CARTON DE 800 ou 900 g
2,37

TOMATES ÉTUVÉES
ORCHARD KING
BTE DE 398 mL
0,85

FÈVES EN SAUCE TOMATES
STEINBERG
AVEC ou SANS LARD
BTE DE 540 mL
0,85

GERMES DE HARICOT
CHUN KING
BTE DE 796 mL
0,95

DE VOTRE CÔTÉ DEPUIS 65 ANS... ET ENCORE POUR LONGTEMPS.

Toujours appréciés !

LES PRIX ANNONCÉS POUR LES ARTICLES DE BOULANGERIE SONT VALABLES SEULEMENT JUSQU'À LA FERMETURE DU MAGASIN SAMEDI.



TARTE AU CITRON
STEINBERG
570 g
0,99

DANOISE AUX FRAMBOISES
STEINBERG
PAQUET DE 6 - 340 g
Prix régulier: 1,65
Économisez: 0,46
1,19

GÂTEAU AUX FRUITS
FIESTA
400 g **0,99**

GÂTEAU AU CHOCOLAT NOUVELLE ORLÉANS
STEINBERG
397 g
1,19

TOUS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL.

Surgelés et sûrs de plaire !



JUS D'ORANGES CONCENTRÉ
OLD SOUTH
BTE DE 474 mL
1,29

PAIN À L'AIL SURGELÉ
MAESTRO
POT DE 200 g
0,99

PÂTÉS SURGELÉS
STOUFFERS
POULET ou BOEUF
283 g
1,67

GARNITURE FOUETTÉE SURGELÉE
STEINBERG
CONT. DE 750 mL
0,85

POULET À L'ANANAS SURGELÉ
WONG WING
POT DE 340 g
2,09

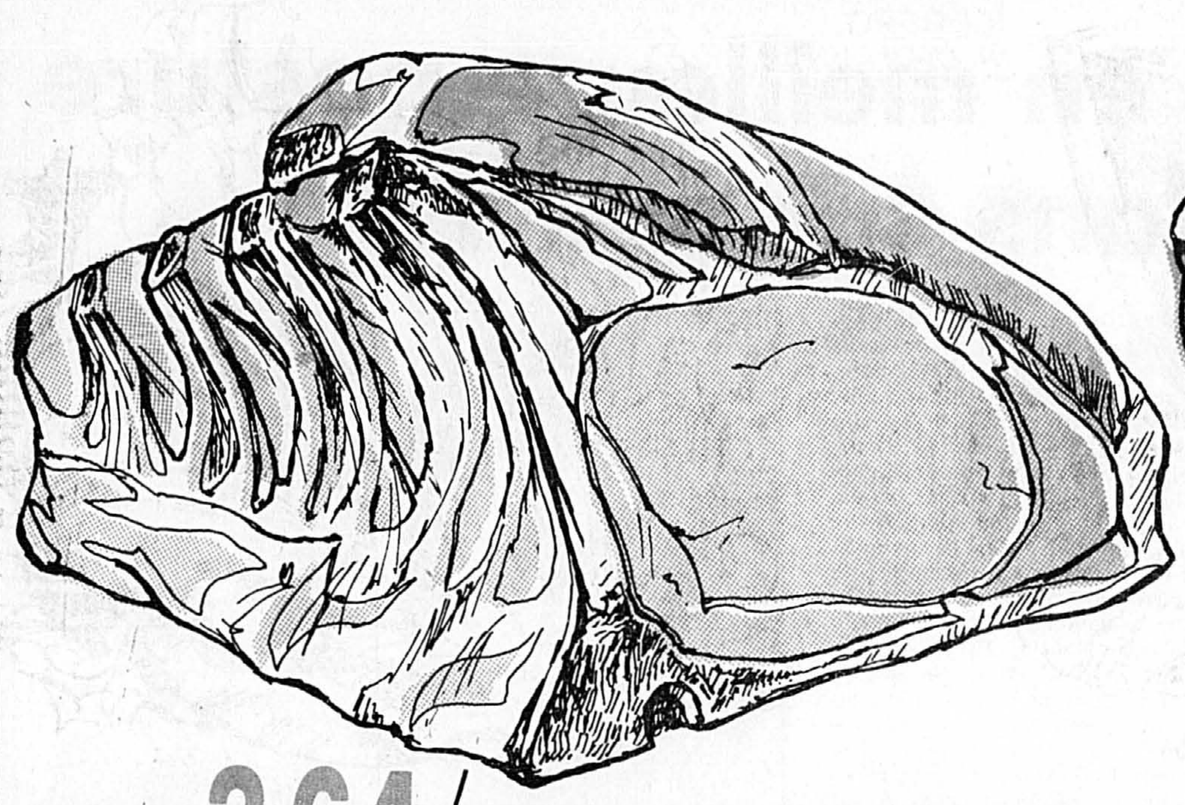
LÉGUMES SURGELÉS
STEINBERG
À LA POLYNÉSIENNE CAMPAGNARDE ou À L'ORIENTALE
POT DE 283 g
1,39

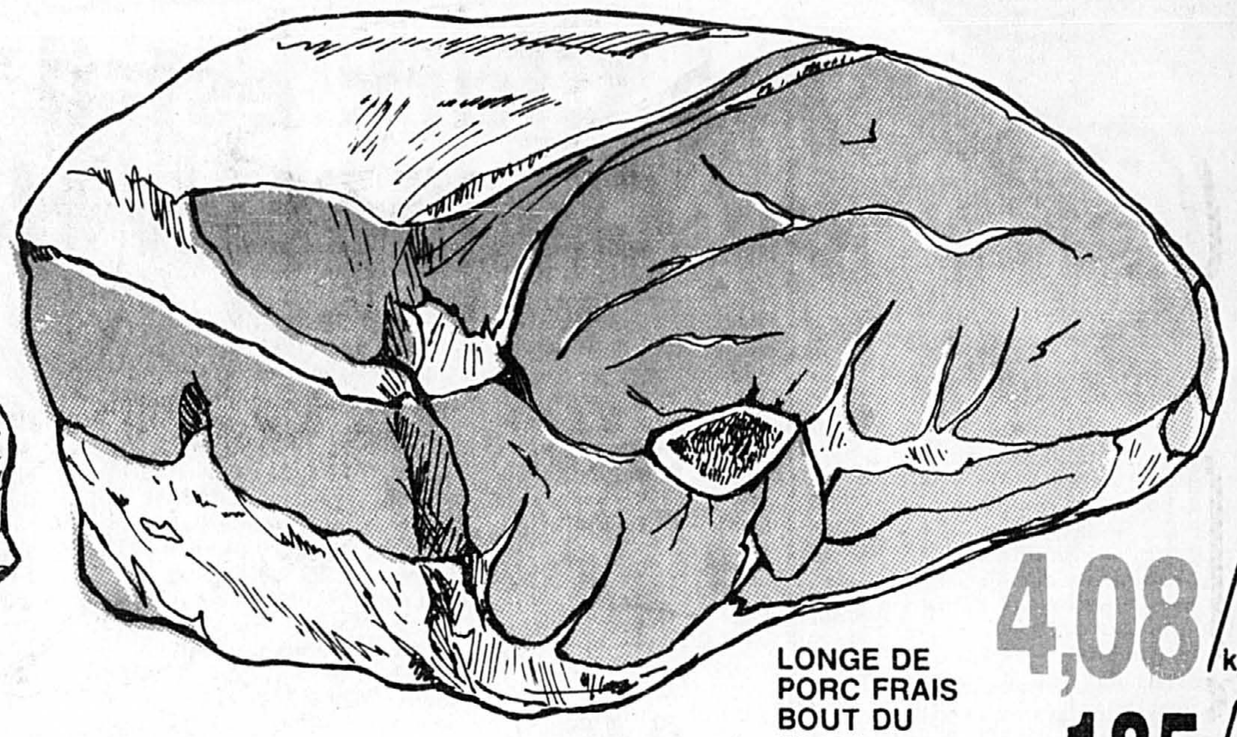
GAUFRES EGG-O
KELLOGG
SAVEUR AU CHOIX
BTE DE 312 ou 400 g
1,29

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés sur l'île de Montréal, la Rive Sud et la Rive Nord seulement jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Cette délimitation géographique exclue les villes telles que St-Hyacinthe, Drummondville, ces, particulièrement les articles non-alimentaires ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

une force de votre côté!

Pour tous les goûts et tous les budgets!





LONGE DE PORC FRAIS BOUT DES CÔTES 3,64/kg
ENVIRON 3 1/2 LB 1,65/lb

MILIEU DE LONGE DE PORC FRAIS CÔTELETTES 4,96/kg 2,25/lb

FOIE DE BOEUF EN TRANCHES, 1,96/kg
PRODUIT DÉCONGELÉ 0,89/lb

SAUCISSES AU PORC SURGELÉES 2,29
MAPLE LEAF
POT DE 500 g

POINTE DE POITRINE DE BOEUF SALÉ 5,71/kg 2,59/lb
STEINBERG

PIZZA TOUTE GARNIE 2,59
PIZZA DU CHEF
567 g

GOBERGE et FRITES SURGELÉES 2,69
BLUE WATER
POT DE 907 g

LONGE DE PORC FRAIS BOUT DU FILET 4,08/kg
ENVIRON 3 1/2 LB 1,85/lb

PASTRAMI NOIX DE RONDE 11,00/kg
HER PAK 4,99/lb
(NOUVELLE FORMULE)
(SUPERMARCHÉS AVEC COMPTOIR DE CHARCUTERIE SEULEMENT)

GROSSE SAUCISSE POLONAISE 5,93/kg
SCHNEIDERS 2,69/lb
(SUPERMARCHÉS AVEC COMPTOIR DE CHARCUTERIE SEULEMENT)

PAIN DE POULET ET VEAU 4,17/kg
J. MACHER 1,89/lb
(SUPERMARCHÉS AVEC COMPTOIR DE CHARCUTERIE SEULEMENT)

FROMAGE ANFROM 9,46/kg
ANCO 4,29/lb

PÂTÉ AU POULET 1,39
LA BELLE FERMIÈRE
150 g

PAIN DE SIMILI POULET ou PAIN DE VIANDE et OLIVES EN TRANCHES 1,19
HYGRADE
POT DE 175 g

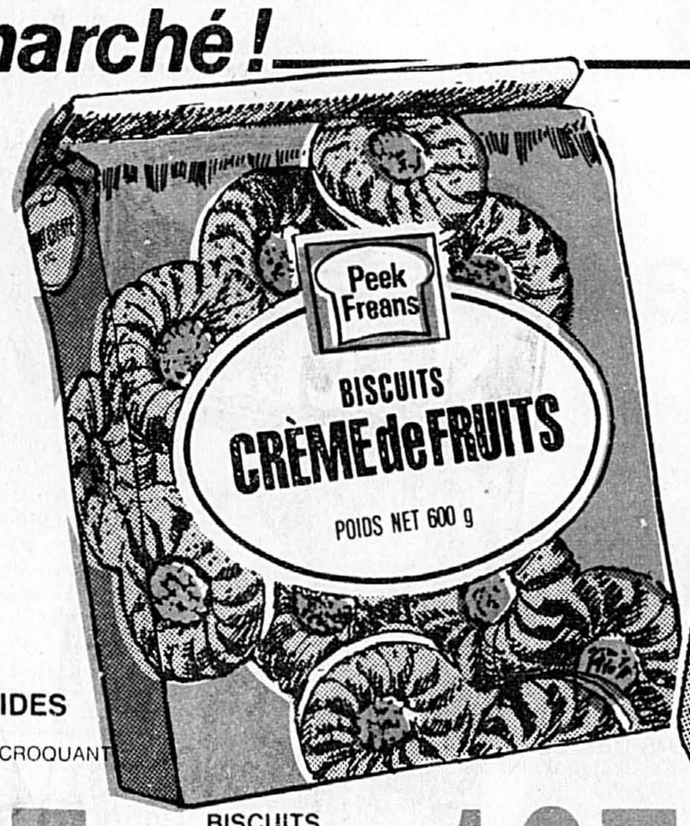
JAMBON DÉSOSSÉ STYLE PAYSAN 7,91/kg
STEINBERG 3,59/lb
EN DEMIE

PORC HACHÉ 2,40/kg
PRODUIT DÉCONGELÉ 1,09/lb

toujours à bon marché!



BEURRE D'ARACHIDES 1,57
KRAFT
CREMEUX ou CROQUANT
POT DE 500 g



BISCUITS ASSORTIMENT FAMILIAL, CRÈME DE FRUITS ou DIGESTIFS 1,97
PEEK FREANS
SAC DE 600 g



ESSUIE-TOUT 1,17
KLEENEX BOUTIQUE
COULEUR AU CHOIX
POT DE 2 ROUL



JUS DE LÉGUMES GARDEN COCKTAIL 0,89
E.D. SMITH
POT DE 796 mL

JUS D'ORANGE NON-SUCRÉ 1,59
F.B.I.
CONT. DE PLASTIQUE DE 1.82 LITRE

BOISSON EN CRISTAUX 1,29
GAI MEUNIER
SAVEUR DE FRUITS AU CHOIX
POT DE 85 à 106 g
3 SACHETS

COCA-COLA, SPRITE ou TAB 2,99
CAISSE FAMILIALE DE 6 BOUT. CONS. DE 750 mL
DEPOT EN SUS

ASSOUPLISSANT À TISSUS 3,29
BOUNCE
ROUL. DE 40 FEUILLES

CORNICHONS SUCRÉS TRANCHÉS ou PETITS CORNICHONS À L'ANETH 1,69
CORONATION
POT DE 750 mL

SAUCE TARTARE 1,49
DESJARDINS
POT DE 227 mL

HUILE DE TOURNESOL 2,49
SUN QUEEN
BOUT. DE 1 LITRE

GARNITURE À TARTE 1,39
VACHON
SAVEUR DE POMMES, FRAISES ou RAISINS
BTE DE 540 mL

TABLETTES DE CÉRÉALES CROQUE NATURE 1,49
SAVEUR AU CHOIX
POT DE 200 g - 12 TABLETTES

MAXI SERVIETTES 3,39
LIBERTÉ NOUVELLE
ORDINAIRES ou DESODORISANTES
BTE DE 30

CAFÉ MOULU 3,99
SANKA
MOUTURE TOUT USAGE ou FINE
BTE DE 454 g

NETOYANT À VITRES 1,39
STEINBERG
BOUT. DE 600 mL
AVEC VAPORISATEUR A GÂCHETTE

RÉCURANT 0,75
STEINBERG
CONT. DE 600 g

NOURRITURE EN MORCEAUX POUR CHIENS 0,89
DR. BALLARD
SAVEUR AU CHOIX
BTE DE 680 à 723 g

NOURRITURE POUR CHATS 0,37
KAL KAN
SAVEUR AU CHOIX
BTE DE 170 g

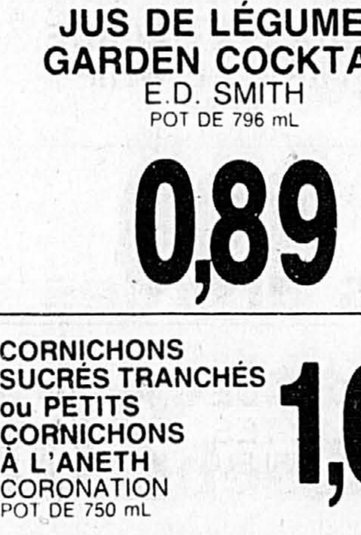
NETTOYANT POUR CUVETTE DE CABINET 1,05
STEINBERG
BOUT. DE 350 mL

LITIÈRE SANITAIRE 1,79
SAULAR
SAC DE 4 kg

NETTOYANT LIQUIDE M. NET 2,29
BOUT. DE 1 LITRE

SAVONNETTES DÉSODORISANTES ZEST 1,99
PQT DE 400 g - 4 SAVONNETTES

Gardez votre beauté en santé!



PÂTE DENTIFRICE 2,55
LISTERINE
PQT DE 4 TUBES DE 75 mL

BOULES DE COTON ABSORBANTES 1,09
STEINBERG
PQT DE 300

HUILE DE BAIN MOUSSANTE 1,99
POUR VOUS
BOUT. DE 500 mL

BROSSES À DENTS ORAL-B 1,29
AU CHOIX
PIÈCE

RINCE-CRÈME 2,44
AGREE
AU CHOIX
BOUT. DE 350 mL

FIXATIF À CHEVEUX 2,44
AU CHOIX
BOMBE AÉROSOL DE 400 mL

DÉSODORISANT SOFT N DRI 2,27
AU CHOIX
BOMBE AÉROSOL DE 200 mL

L'utile et l'agréable!



AMPOULES ÉLECTRIQUES DÉPOLIES 0,69
STEINBERG
25 - 40 - 60 ou 100 WATTS
PQT DE 2

CONTENANTS DE PLASTIQUE TRANSPARENT 3,49
SUPER SEAL
RECTANGULAIRE - 68 OZ PLAT - 48 OZ
ROND - 50 OZ. CARRÉ 72 OZ
PLAT ou ROND - 43 OZ ou
CONTENANT À SPAGHETTI - 45 OZ
PIÈCE

FILTRES À CAFÉ 0,88
STEINBERG
TYPES PANIER
PQT DE FORMATS VARIÉS
2-4 ou 6 TASSES

BRIQUET JETABLE BIC 1,77
PQT DE 2

LA PROMOTION DU SERVICE FINE PORCELAINE TIFFANY EST TOUJOURS EN COURS.
Article en réclame cette semaine:
ASSIETTE À PAIN 1,29

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

Joe Clark est-il en meilleure posture au Québec et dans son parti?

Le rapport Pépin-Robarts et le Livre beige du Parti libéral du Québec étaient fondés sur un calcul politique erroné: on croyait que M. Joe Clark prendrait le pouvoir et réussirait à le conserver. De la sorte, cela devenait vraisemblable que le premier ministre canadien mette en oeuvre un renouvellement du fédéralisme qui tende vers la décentralisation.

Mais le retour de M. Pierre Trudeau a fait s'évanouir pareils espoirs, que les rédacteurs-réformateurs pouvaient entretenir dans un réaménagement substantiel. Voilà ce que nous confiait ces jours-ci l'économiste Ghislain Fortin, qui a participé à la préparation des deux fameux documents de manière très active.

Indéniablement, les Québécois n'ont eu qu'à se réjouir de la présence de Joe Clark sur la scène fédérale. Pendant la brève période où il assuma le pouvoir, les tensions ont diminué entre Ottawa et Québec. Durant le débat sur le projet de rapatriement le combat parlementaire de M. Joe Clark a fourni un temps précieux pour que des améliorations soient apportées au texte. Après l'Accord des Dix, il a tenté de relancer les négociations entre Québec et Ottawa.

En matière économique, M. Clark a mené une bataille vigoureuse contre les taux d'intérêt et le budget MacEachen. Avec le recul, on constate que le budget Crosbie, qui avait valu à M. Clark la défaite, prenait sans doute le virage trop raide. Mais, en comparaison avec la gestion financière du gouvernement Trudeau, ce budget pouvait se défendre. Mais tout était largement une question de style, chez ce jeune premier ministre qui paraissait si inexpérimenté et qui allait même, en politique étrangère, jusqu'à reconnaître ses erreurs.

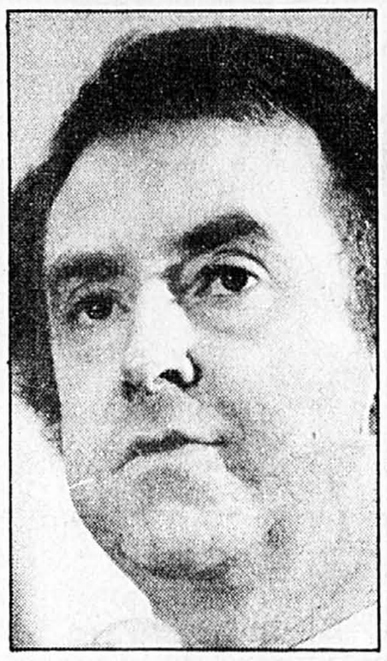
Sous le leadership de Robert Stanfield, en 1974, les conservateurs récoltèrent 21% des voix au Québec. M. Joe Clark ne récoltait que 13% des voix en 1979 et 12.5% des voix en 1980, alors qu'il avait été premier ministre et avait démontré qu'il possédait certaines antennes à l'égard des aspirations et de la vie culturelle du Québec. Aujourd'hui, M. Joe Clark soutient que les sondages internes du parti placent le PC autour de 24% au Québec.

Le Parti conservateur serait donc, aux dires de son chef, à quelques points du pourcentage magique de 29% qui permettrait de récolter plus de dix sièges au Québec. Cette affirmation reste à être examinée à la lumière des prochains sondages publics. Car l'électorat québécois a démontré la grande volatilité de son affection pour les conservateurs.

Le leadership de Joe Clark

Mais qu'en est-il du leadership de Joe Clark à l'échelle du Canada? Au cours de son entrevue à LA PRESSE, le chef conservateur prétendait que son influence se raffermit sur le parti. Cela mérite d'être vérifié. Un sondage Gallup de mai dernier montrait que 42% des Canadiens étaient satisfaits du travail de Joe Clark comme chef de l'Opposition. Seulement 30% des Canadiens sont satisfaits de la manière dont M. Trudeau s'acquitte de ses fonctions. Mais ce sondage révélait une note susceptible de porter ombrage à M. Clark. 47% des Canadiens sont satisfaits de la façon dont M. Ed Broadbent, chef du NPD, remplit son rôle.

La situation révélée par l'ensemble des récents sondages Gallup paraît la suivante: les libéraux sont en perte de vitesse mais les conservateurs ne récoltent pas eux-mêmes tout le bénéfice politique de cette situation. Une forte proportion de Canadiens exprime en plus sa méfiance, son attitude désabusée, à l'égard des grands partis et de leurs chefs. M. Clark invoquait, lundi, à LA PRESSE, le vent conservateur qui balaie le pays (dans les provinces de Saskatchewan, de Terre-Neuve et de Nouvelle-Ecosse). Mais, au niveau national, le parti de M. Clark n'a gagné qu'une seule des élections partielles depuis 1980.



Joe Clark



Brian Mulroney

Plusieurs indices favorisent la thèse de M. Joe Clark. L'automne dernier, il avait remanié son cabinet fantôme et confié les dossiers stratégiques à des députés moins susceptibles de le contester. En janvier 1981, les membres du caucus ont décidé d'arrêter de rendre la vie insupportable à M. Joe Clark. Les députés conservateurs ont reporté à 1983 les discussions sur son leadership et en attendant, ils ont resserré les rangs et décider de consacrer leurs énergies communes à la lutte contre les libéraux. En annonçant ces jours-ci qu'elle ne convoitait pas la direction du PC, Mme Flora MacDonald a d'ailleurs contribué à détendre le climat de cette trêve.

Mais de sombres nuages alourdissent ce paysage de sérénité. M. Brian Mulroney est en campagne officieuse mais très active pour le leadership du parti. Non seulement ses supporteurs sont-ils parvenus à occuper la majorité des postes de l'exécutif de l'Association provinciale progressiste-conservatrice mais, sous le couvert d'une opération de financement, M. Mulroney ausculte régulièrement le degré de sa popularité chez les militants.

Bien sûr, en général, M. Joe Clark possède l'appareil de son parti bien en mains. Le caucus, qui lui occasionnait les plus sérieux problèmes, est provisoirement apaisé. Mais d'ici à ce que soient choisis chacun des délégués qui se prononceront sur le sort du chef en 1983, bien des décisions internes seront d'une importance stratégique majeure pour les factions dans le parti.

Même en nommant d'office M. Marcel Danis organisateur pour le Québec, il est loin d'être sûr que M. Clark pourra conserver l'appui des militants conservateurs québécois. Par ailleurs, au niveau national, quatre députés considérés comme anti-Clark ont été élus au comité exécutif du PC.

M. Joe Clark a développé la patience et l'art d'absorber les coups en douceur. Il réussit souvent, dans l'adversité, à se montrer plus calme, moins ébranlé que M. Ryan qui, dans une situation analogue face à son parti, fait aussi preuve de ténacité. Joe Clark se dit sûrement que le temps joue en sa faveur. Mais sa patience sera mise à l'épreuve car d'autres personnes dans son parti croient que tout vient à point à qui sait attendre, y compris le départ de M. Clark.

En vigueur du 5 mai au 15 mai, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Économisez 51$

Barbecue-gril Kenmore avec tablette en séquoia

Rien que 10 jours

269,98$

Coûtent sép. 320,98 $

a- Vous pouvez satisfaire les goûts de tous les membres de votre famille grâce aux 2 contrôles de chaleur de notre barbecue-gril à gaz. Surface de cuisson de 400 pouces ca. incluant le deuxième niveau; peut contenir de 8 à 10 côtelettes de porc ou 'hamburgers' ou jusqu'à 8 biftecks et en même temps faire rôtir des pommes de terre ou des épis de maïs. Allumeur pratique évitant d'utiliser des allumettes. Brûleur en acier inoxydable antirouille en forme de 'H' répartit la chaleur uniformément. Les pierres de lave donnent aux aliments cette saveur tant appréciée de la cuisson à l'extérieur. Grille en acier chromé en 2 sections permettant de la nettoyer dans l'évier ou dans le lave-vaisselle. Carter en fonte d'aluminium solide ne rouillant pas. Chariot en acier à poignée en aluminium. Poignées latérales en bois. 30 000 B.T.Q.
11R 033 320 ..... **299,99 $** ch.
b- Tablette en séquoia de la Californie. Mesure 17-1/2 x 8-1/2''. Avec supports robustes pour monter devant ou aux côtés du barbecue-gril.
11R 033 811 ..... **20,99 $** ch.

Économisez 51$ sur très grand barbecue-gril avec tablette en séquoia

339,98$ ens.

Coûtent sép. 390,98 $

Barbecue-gril à gaz Kenmore (non montré) à 40 000 B.T.U. Surface de cuisson 540 po.2. Mêmes caractéristiques que modèle ci-dessus.
11R 033 324 ..... **369,99 $** ch.
Tablette en séquoia, comme ci-dessus.
11R 033 811 ..... **20,99 $** ch.
Economisez sur les ensembles en commandant le barbecue-gril et la tablette en même temps.

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES.
Seras. Acc. maison-cuisine.
Rayon 11.



Bouteille incluse

Sears
Possibilité de crédit... appelez sans frais 1-800-361-3141

Ça, c'est une aubaine Sears!

Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** Place Vertu; **Brossard,** Mail Champlain; **Anjou,** Galeries d'Anjou; **St-Jérôme,** Carrefour du Nord; **St-Jean,** Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982 , Simpsons-Sears Limitée.
Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal: **333-5811** St-Jérôme: **432-1130** St-Jean: **349-2611**

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Rectificatif

À la lecture du deuxième et dernier article paru hier sur les anarchistes québécois, on aura compris que c'est à la suite d'une malencontreuse erreur que l'ex-président du RCM, M. Abe Limonchick, a été présenté comme «un anarchiste dissident» dans la légende accompagnant sa photo. Observateur avisé de la scène politique québécoise, M. Limonchick avait eu l'amabilité d'accorder une interview à LA PRESSE. Il soulignait à cette occasion, simplement, que le RCM, tout en étant rejeté par les anarchistes qui y voient «un parti électoraliste, opportuniste», avait su néanmoins en retenir une idée clé, à savoir «l'action à la base, la démocratie dans les quartiers, le contrôle des élus par les citoyens».

Nos excuses.

HYDRO-ÉLECTRICITÉ

Perspectives accrues d'échanges entre la Chine et le Québec

À moyen terme, le Québec pourrait accroître ses échanges commerciaux avec la Chine populaire dans les secteurs où il possède une solide expertise comme l'hydro-électricité, la technologie de pointe dans le traitement des fibres d'amiante et même le tourisme et les pâtes et papier.

Mais il ne faut pas croire que la Chine se transforme pour le Québec en une sorte de veau d'or. Non. «Ca fait trois ans que nous avons découvert la Chine et les relations entre les deux gouvernements ont à peine passé l'étape des balbutiements» a précisé, au cours d'une entrevue, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, au sortir d'un dîner privé donné en l'honneur des hôtes chinois qui, nous a-t-on dit, se sont gavés de syrop d'érable au dessert.

Avec beaucoup [illegible] et avec des phrases abondamment assaisonnées de conditionnels, le ministre a passé en revue les relations toutes nouvelles avec ce pays de près d'un milliard d'habitants. Au départ, insiste-t-il, il ne faut pas rêver en couleurs et se mettre à voir des «mégaprojets» partout.

Pour l'instant, les réalisations sont peut-être modestes, mais réelles. Ainsi, le Québec a investi $150,000 dans le secteur de l'éducation pour la création de laboratoires de langue seconde. Il a reçu en août 1979 une équipe de 20 ingénieurs qui ont travaillé en français à l'Institut de recherche de l'Hydro.

Dernièrement, on a traduit en mandarin le «Botin des industriels québécois» et on a ouvert à l'université Fudan, de Shanghai, un Centre québécois de documentation qui compte environ 1,000 volumes en français. Et «c'est au Québec qu'on reçoit le plus de stagiaires chinois», ajoute avec fierté M. Morin.

Depuis 1980, les visites de délégations entre les deux Etats se sont multipliées: les Québécois se sont rendus trois fois en Chine pendant que les Chinois nous rendaient la pareille [illegible] dizaine de reprises pendant la même période.

Et ça continue. Après la visite des six économistes, qui ont quitté Montréal hier pour Vancouver, il y aura une autre délégation chinoise d'experts en technologie, qui doit arriver au Québec la semaine prochaine.



SUPERVENTE 5 JOURS SEULEMENT

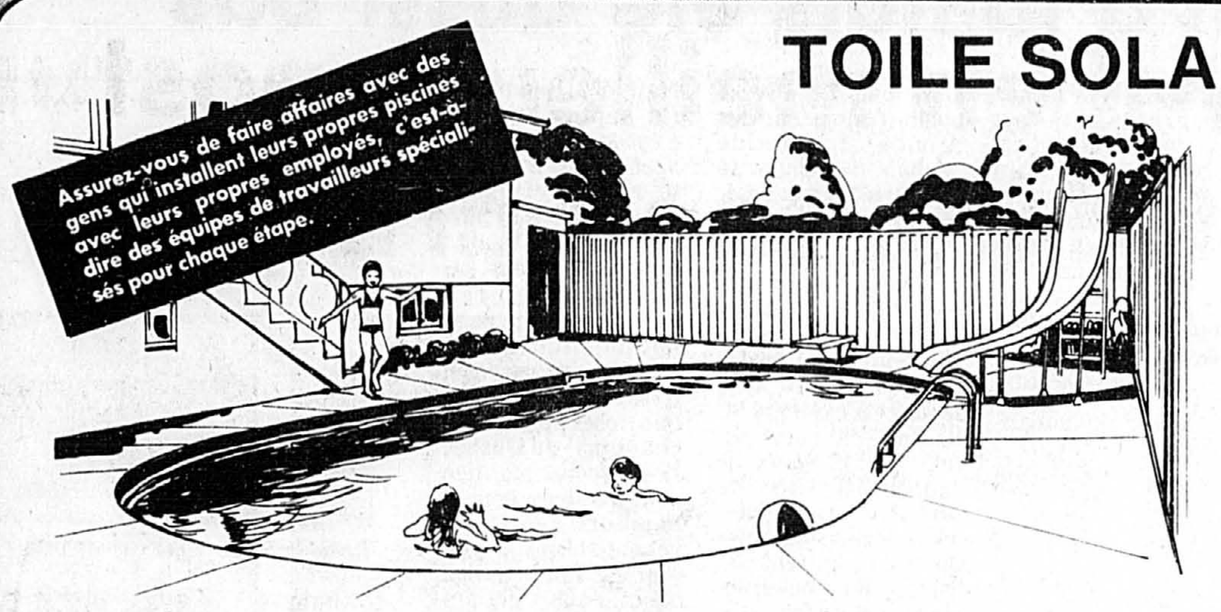
C.K.L.M. AM 1570

DU 6 AU 10 MAI INCLUS DES PRIX FOU - FOU - FOU

ÉMILE GENEST SUR LES LIEUX

PREMIER ARRIVÉ • PREMIER SERVI

QUANTITÉ LIMITÉE



TOILE SOLAIRE GRATUITE

PISCINE CREUSÉE

installée avec un fond de béton

Accessoires inclus: écumoir, retour d'eau, filtre au sable 20'', échelle acier inoxydable, ancrage, drain de fond, fond de ciment, balayeuse avec manche, ramasse-feuilles, thermomètre, test kit.

à partir de **5195,00$**

ANODE DE MAGNÉSIUM

pour filtreur - Jacuzzi

ord.: 2,95 $

Prix fou: 99¢

OTO-PHÉNOL

solution d'échange
1 fois par année

les deux, ord.: 2,00 $

prix fou 1,50

SABLE DE FILTREUR

ord.: 5,99 $

prix fou 4,99

TOILE SOLAIRE

Prix fou

THERMOMÈTRE GRATUIT

Prix fou

HORS-TERRE		CREUSÉE	
16	42,95	14 x 28	109,95
18	54,95	16 x 30	132,95
21	78,95	16 x 32	139,95
24	94,95	18 x 36	179,95
28	129,95	20 x 40	224,95
16 x 25	72,95		
15 x 30	82,95		

TOILE DE REMPLACEMENT - 20 GAUGE

VINYLE

GARANTIE DU MANUFACTURIER: 10 ANS

16	109,95	27	249,95
18	129,95	15 x 25	179,95
21	164,95	15 x 30	199,95
24	199,95		

NOUVEAU: Produit révolutionnaire pour protéger et isoler votre toile, appliqué avant l'installation de la toile.

Demandez-nous les informations nécessaires

ANALYSE DE L'EAU: GRATUITE

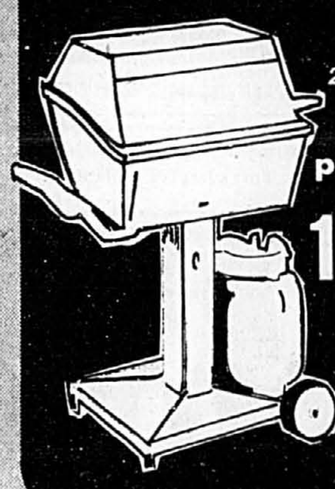
APPORTER UN ÉCHANTILLON DE VOTRE EAU
LE MANUFACTURIER SERA SUR LES LIEUX

TIRAGE TOUS LES JOURS D'UNE VALEUR DE **100,00**

GROS LOT: LE **10 MAI** VALEUR: **1 000,00 $**

BARBECUE — JACUZZI —

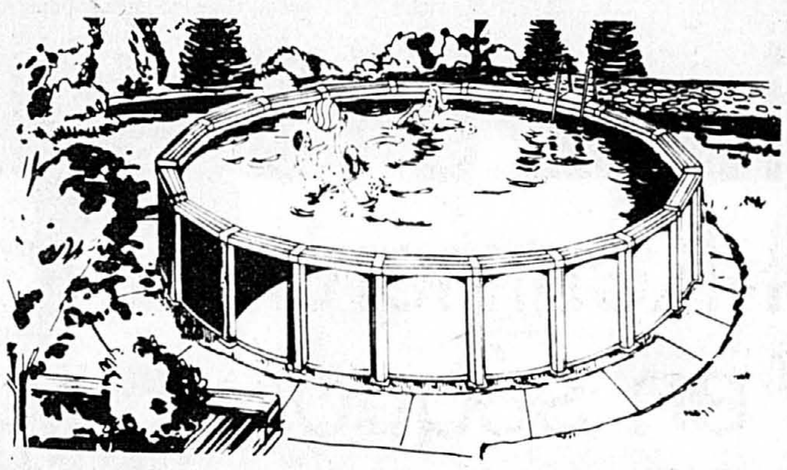
Broiled-Queen



ord.: 219,95 $

prix fou 139,95

TOILE SOLAIRE GRATUITE



Spécial sur toutes autres grandeurs.

PISCINES HORS-TERRE:

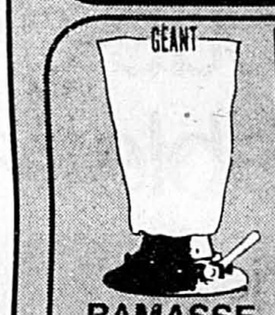
24' **Prix fou fou 1249$**

mur, structure et toile garantie de 10 ans.

Filtre Jacuzzi et équipement complet.

18' **1048$**

Aussi autres grandeurs disponibles à des prix fou, fou, fou.



RAMASSE FEUILLES GÉANT

ord.: 39,95 $

prix fou 26,95

ÉCHELLE DE DECK

ord.: 49,95 $

Prix fou fou 39,95

ÉCHELLE DE SÉCURITÉ EN ALUMINIUM

ord.: 119,95 $

Prix fou fou 89,95



MEUBLES DE PARTERRE

PRIX

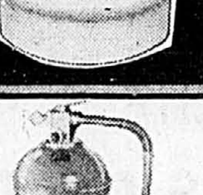
FOU FOU FOU



CHLORE 100 LB

Rég. 169,95 $

Prix fou fou 129,95



Filtre Jacuzzi

capacité de 150 lb de sable

Prix ord.: 495,00 $

Prix fou fou: 335,00

CHAISES FLOTTANTES

pour la fête des Mères



Prix ord. : 54,95 $

Prix fou fou: 39,95

PRODUITS CHIMIQUES



175 BARILS SEULEMENT

COUPON DE 10,00 $ DU MANUFACTURIER

	Prix ord.	Prix fou fou
50 lb	109,95 $	89,95
35 lb	84,95 $	64,95
25 lb	64,95 $	49,95

CONDITIONNEUR STABILISATEUR

	Prix ord.	Prix fou fou
1.2 kilo	12,95 $	9,95
2 kilos	16,95 $	12,95

ALGÉCIDE

Achetez-en un au prix ordinaire et obtenez le 2e

GRATUITEMENT

TABLETTES DE CHLORE CONCENTRÉ

3'' = 200 g

Chlore concentré	Prix ord.	Prix fou fou
15 tablettes	34,95 $	26,95
25 tablettes	49,95 $	39,95
40 tablettes	82,95 $	69,95

CHLORE LIQUIDE

20 litres

Prix ord.: 7,50 $

Prix fou fou 5,95

CONTENU EN SUS

TROUSSE ANNUELLE

de produits chimique pour piscine jusqu'à 27' de diamètre

— 25 tablettes 3'' chlore concentré
— stabilisateur
— 2 gallons de chlore liquide
— 2 gallons d'algécide
— 10 livres de chlore

Rég. 123.95

Prix fou fou $89,95



9 kilos Rég. 84.95

Prix fou fou

GRATUIT $74,95

Une trousse d'analyse d'eau, un guide d'entretien couleurs avec l'achat d'une chaudière de 20 lb de chlore concentré stabilisé Sun.

C'est visiblement plus efficace. Dure 4 fois plus longtemps que le chlore regulier non stabilisé.

Deux directions

- Autoroute des Laurentides sortie 14
- Autoroute 13 via boulevard Dagenais, Labelle nord

TOUS CES ARTICLES SONT EN QUANTITÉ LIMITÉE
PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Montréal — Rive sud — West Island 327-5367 327-5326

LES PISCINES Trévi

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
LUNDI AU MERCREDI
8h a.m. à 9h p.m.
JEUDI — VENDREDI
8h a.m. à 10h p.m.
SAMEDI
DIMANCHE
9h a.m. à 7h p.m.

515, Boul. LABELLE Fabreville, Laval 622-9801

SELON UN SONDAGE SORECOM

Le niveau de satisfaction des Québécois envers Ottawa n'a jamais été aussi bas

■ OTTAWA- Le degré de satisfaction des Québécois envers le gouvernement Trudeau et les politiques économiques d'Ottawa est à son plus bas niveau depuis 1977.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Sondage du gouvernement fédéral à l'appui, l'opposition conservatrice aux Communes a pu affirmer hier que trois Québécois sur quatre sont mécontents des politiques économiques du ministre des Finances Allan MacEachen. «Il n'est pas étonnant que les libéraux aient caché ces renseignements» a dit le député de Joliette, Roch La Salle.

L'enquête effectuée en janvier dernier pour le compte du Centre d'information sur l'unité canadienne a été conduite par la maison Sorecom de Montréal. Elle avait été tenue secrète jusqu'à la fin de mars alors que La Presse publiait une partie des résultats traitant de la chute de popularité du gouvernement Lévesque.

En mars le ministre de la Justice et responsable du Centre, M. Jean Chrétien a refusé de dévoiler les résultats de ce sondage a expliqué M. La Salle, le porte parole des libéraux se contentait alors de souligner que seulement 39 pour cent des Québécois étaient satisfaits du gouvernement Lévesque. Ce même porte parole se gardait cependant de dire que la cote de popularité du gouvernement fédéral était quasiment la même, soit 40 pour cent.

Bas niveau

De fait notent les auteurs de l'enquête, «le niveau de satisfaction des Québécois à l'endroit du gouvernement du Canada n'a jamais été aussi bas». En octobre 1978, soit avant la défaite de Pierre Trudeau, il était à 41 pour cent. En septembre 1980, c'est à dire sept mois après avoir été reporté au pouvoir, il remontait à 63 pour cent.

Selon les 1,087 personnes interrogées par Sorecom, le pessimisme est très élevé alors que 74 pour cent d'entre elles estiment que les choses vont plutôt mal au Québec. Les répondants tiennent les deux gouvernements également responsables de cet état de fait. Ils indiquent dans une proportion de 36 pour cent que le chômage est devenu le problème le plus important alors que 8 pour cent préfèrent que la lutte à l'inflation demeure la priorité .



Roch LaSalle — photothèque LA PRESSE

L'analyse du sondage démontre que le gouvernement fédéral doit repenser ses politiques actuelles à la lumière des opinions exprimées par les Québécois soutient M. La Salle. Il est clair que les libéraux perdent des appuis dans ce qui était jusqu'ici leur château-fort et qu'ils continueront de le faire tant qu'ils maintiendront leurs positions économiques.

RADIO LORENZ
À L'OCCASION DE NOTRE 25e ANNIVERSAIRE
NOUS VOUS OFFRONS DES RABAIS INCROYABLES
SONY
SFR-80W
RADIO STÉRÉO DE POCHE AM/MF
avec écouteurs ultra-légers
À l'extérieur, écoutez les matchs des Expos et à l'intérieur, profitez du merveilleux son stéréo
La radio stéréo AM/FM SRF-80W trois pièces portatives est unique. C'est un stéréo de poche que vous pouvez emmener partout avec vous et une radio portative que vous aimerez écouter à l'intérieur comme à l'extérieur, grâce à la qualité du tuner stéréo AM/FM miniature. Quand vous branchez vos écouteurs, vous obtenez un son stéréo personnalisé. Quand vous attachez le petit tuner à l'élément deux haut-parleurs, vous faites profiter vos amis d'un magnifique son stéréo. Une autre nouveauté signée Sony.
OFFRE SPÉCIALE 199$ la radio complète
NOUS OFFRONS 1 PAIRE DE BILLETS POUR LE MATCH DES EXPOS AUX 25 PREMIERS CLIENTS QUI ACHETERONT LE SONY SFR-80W
RADIO LORENZ
115 ouest, rue SAINTE-CATHERINE Place des Arts 849-8229
(Stationnement gratuit dans le stationnement de la Place des Arts).
OFFRES SPÉCIALES CHAQUE JOUR PENDANT LES 10 PROCHAINS JOURS, A L'OCCASION DE NOTRE 25e ANNIVERSAIRE DU 5 AU 10 MAI

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, rue Fairmount, Montréal
• reconnu d'intérêt public
• membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
• mixte — programmes et examens du ministère.
PENSIONNAT
Au primaire :
à Longueuil (270 places)
et au secondaire
à Montréal (160 places)
PAVILLON CENTRAL
INSCRIPTIONS EN SECONDAIRE 1
ouverture de nouvelles classes
Communiquer avec le secrétariat ou se présenter avec le bulletin.
au 185 ouest, rue Fairmount (metro Laurier)
Tél.: 272-0754 — 1455 — 3848
Autres inscriptions :
— PRIMAIRE 1re à 6e année (Longueuil, Montréal ou Cartierville)
— SECONDAIRE II, III, IV, V (Sur présentation du bulletin)
— COLLÉGIAL I et II Sessions Hiver (sept. 82)
Préparation au DEC (Diplôme d'Études Collégiales)
Cours préparant aux structures d'accueil universitaires
— Sciences de la santé
— Sciences pures et appliquées
— Sciences de l'administration
— Sciences humaines
— Lettres — Langues
À TITRE D'INFORMATION
— Le Collège Français reçoit une majorité d'élèves canadiens-français.
— Les programmes d'études et les examens sont ceux de la province de Québec.
— Le Collège Français est un des rares collèges privés où les cours sont décloisonnés avec promotion par matières.
— Le Collège Français assure, avec ses autobus scolaires, le transport à des prix très abordables.
TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES :
Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Basile, Saint-Hubert, Montréal rue Fairmount • Sainte-Julie, Saint-Bruno, Longueuil, Montréal rue Fairmount • Brossard, Laflèche, Greenfield Park, Montréal rue Fairmount • Préville, Saint-Lambert, Lemoyne, Montréal rue Fairmount • Sainte-Thérèse-en-Haut, Lorraine, Vimont, Bois-des-Filion • Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Eustache, Sainte-Dorothée • Ville de Laval, Saint-Vincent-de-Paul • Pierrefonds, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Montréal
Pour renseignements, inscriptions et prospectus:
272-0754 272-1455 272-3848 274-9401

Offre SPÉCIALE PRINTANIÈRE
SAUVÉ FRÈRES
Safari
Manches courtes.
Poly/coton, 100% coton ou poly/viscose.
Tons de bleu, beige, taupe ou gris.
Grandeurs 36 à 46
Ord. $80
SPÉCIAL $54.98
Safari
Manches longues.
Poly/viscose.
Beige ou bleu.
Grandeurs 36 à 46.
Ord. $80
SPÉCIAL $54.98
Chemise sport
Manches longues.
Tons de naturel, kaki, bleu, gris, bourgogne ou lilas.
Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. $32
SPÉCIAL $22.98
Chemise sport
Manches courtes.
Choix de marine, bleu pâle, brun, naturel, kaki ou blanc.
Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. $30
SPÉCIAL $19.98
VENEZ CETTE FIN DE SEMAINE ET ADMIREZ CES NOUVEAUX VÊTEMENTS MODE PRINTANIERS
[illegible] aux meilleurs prix, alors pourquoi attendre l'été. Prenez avantage de nos bas prix dès maintenant et vous serez prêt pour l'été bien avant tout le monde.
6554, PLAZA ST-HUBERT 273-6392 | CENTRE LAVAL 688-6292 | LES GALERIES D'ANJOU 351-6810 | CARREFOUR LAVAL 681-9213 | COMPLEXE DESJARDINS 281-1611

18 K.
L'or de qualité supérieure,
Lucas en est le spécialiste.
Aucun autre titre d'or n'offre un éclat aussi durable que l'or 18 k.
Souvenez-vous comme ils sont demeurés beaux les bijoux en or 18 k. de vos ancêtres.
Choisissez la qualité 18 k., c'est votre meilleure valeur.
A. B. C. D. E.

		16"	18"	22"	24"	28"	30"
A.	petit	$90.	$100.	—	—	—	—
	moyen	$135.	$150.	$185.	—	—	—
	large	—	$225.	—	$300.	$350.	—
	très large	—	$435.	—	—	$725.	—
B.	petit	$75.	$85.	—	—	—	—
	moyen	$110.	$120.	$150.	—	—	—
	large	—	$180.	—	$245.	$285.	—
	très large	—	$315.	—	—	$500.	—
C.	petit	$75.	$85.	—	—	—	—
	moyen	$115.	$130.	$160.	—	—	—
	large	—	$170.	—	$225.	$265.	—
	très large	—	$330.	—	—	$500.	—
D.	large	—	$550.	—	—	—	—
E.	fils torsadés (3.5mm)	—	$800.	—	—	$1150.	—
	torsade creuse (5mm)	—	—	—	—	—	$1150.

(Autres longueurs disponibles sur demande)
LUCAS
JOAILLIERS — ORFÈVRES
1476, Sherbrooke ouest 933-3691
Westmount Square 933-6791

Dialogue de sourds entre Ottawa et Dome Petroleum

■ OTTAWA (PC) — Un dialogue de sourds semble s'être engagé entre le gouvernement fédéral et la compagnie Dome Petroleum sur le projet de modernisation des Chantiers maritimes Davie, à Lauzon, d'une valeur de $200 millions.

Selon le sous-ministre à l'Industrie et au Commerce, M. Robert Montreuil, "il est encore trop tôt pour dire si Ottawa s'engagera ou non dans le projet" si Dome ne se rend pas à une requête du gouvernement pour accroître sa part de l'investissement dans ce projet.

De passage à Ottawa hier, le porte-parole de la firme de Calgary, M. Colin Kenney, a toutefois soutenu que, pour Dome, "la proposition de la compagnie était toujours à l'étude au fédéral et à Québec". Ce dernier a par ailleurs refusé de commenter la demande récente d'Ottawa, laissant entendre que Dome voulait discuter avec les gouvernements sur la base de sa proposition initiale.

Cette proposition voulait que la compagnie contribue pour environ 18 pour cent de l'investissement a-t-on appris de bonne source.

"Nous souhaitons que la société réexaminera la proposition qu'elle a posée sur la table", a dit M. Montreuil.

Ce dernier a soutenu hier qu'Ottawa "attendait de la compagnie une participation accrue". M. Montreuil a toutefois catégoriquement refusé d'utiliser des termes comme "ultimatum" et "offre inacceptable" qui ne sont pas selon lui appropriés dans des négociations toujours en cours.

Lors d'une rencontre récente avec des députés de la régions de Québec, des fonctionnaires du ministère avaient dit qu'Ottawa demanderait à Dome d'augmenter sa participation en la faisant passer de 18 environ à 25 pour cent.

"La compagnie demande au gouvernement une part très substantielle de l'investissement", a reconnu M. Montreuil refusant cependant de confirmer le chiffre de 25 pour cent.

Le projet de Dome pour les chantiers Davie suppose des investissements de $193 millions destinés au recouvrement de l'une des deux cales sèches du chantier et à la construction d'une "cale sèche courte", plus large et permettant la fabrication de plateformes de forage semi-submersibles.

Les chantiers maritimes Davie emploient actuellement quelque 2,300 personnes mais ce nombre pourrait être augmenté de 1,000 à 1,500 si le projet était mené à bien.

Récemment, le ministre de l'Industrie, M. Herb Gray, avait soutenu qu'il était optimiste quant à une décision favorable d'Ottawa qu'il prévoyait avant l'été. "Je peux vous assurer que ce dossier est l'une de mes priorités", avait alors dit M. Gray.

DU NOUVEAU!

Notre nouveau Compte de placement garanti: Aussi profitable et tellement plus pratique qu'un Certificat de placement garanti.

14 1/2 %*

jusqu'au 1er juin

Avec un solde minimum de 5,000 $, vous obtenez chaque mois...
• un intérêt composé
• un renouvellement automatique
• un relevé de compte

Profitez de notre nouveau Compte de placement garanti, il est si pratique. Pour de plus amples détails, passez à la succursale du Trust Royal la plus près de chez vous.

Royal Trust vous ouvre des portes.

Bureaux à: Montréal*, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac-St-Jean et Rimouski
Pour renseignements appelez 876-2525
*Taux sous réserve de confirmation et révision mensuelle.
Membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

12

NOUVEAUX CENTRES HOLIDAY AU QUÉBEC.

Ville-d'Anjou 353-9821
St.-Vincent-de-Paul 661-7757
Laval-des-Rapides 668-7120
Montreal 526-5997
Greenfield Park 465-3300
St.-Jérome 438-1255

La compagnie de location d'auto Holiday est fière d'annoncer l'ouverture de 12 nouveaux centres au Québec. Et il y en aura encore d'autres bientôt.

Nos nouveaux bureaux, gérés par des propriétaires locaux, sont là pour vous offrir un service efficace et courtois. Ce même service qui a fait notre réputation à travers le pays.

Bien que vous soyez assuré d'un service courtois et personnel—ce qui est appréciable lorsqu'on part en vacances—notre efficacité et notre professionnalisme sont en mesure de satisfaire les hommes d'affaires les plus exigeants. Pour réservations, appelez sans frais: 1-800-265-7810.

Que vous ayez besoin d'une voiture pour vos vacances ou pour un voyage d'affaires, faites confiance à Holiday.

holiday location d'autos

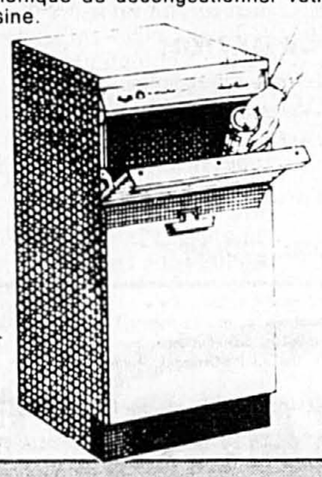
Verdun 761-1489
West-Island 683-4330
St.-Hubert 656-7284
Aéroport Mirabel Ouverture Prochaine
Aéroport Dorval Ouverture Prochain
Chateauguay Ouverture Prochain

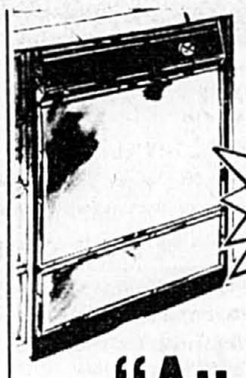
VENTE ANNIVERSAIRE

N'oubliez-pas MAMAN le 9 mai



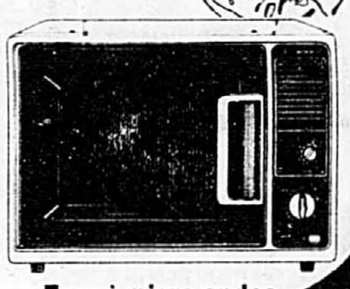
Presse-ordures Kitchen-Aid
Sans aucun doute, le presse-ordures Kitchen-Aid est le moyen le plus hygiénique de décongestionner votre cuisine.





Lave-Vaisselle encastré

Super Aubaine Anti-Inflation



Four à micro-ondes Toshiba
• Commande variable des niveaux de puissance
• Minuterie rotative de 20 minutes

"Au Choix"
L'un ou l'autre de ces trois articles
pour 399$ service et livraison inclus.

Entreposage et livraison gratuits

Centre de divertissement audio-vidéo
Pour le télécouleur et le système de son. Espace prévu pour cassettes et disques. Fini pacanier et garniture plaquée laiton.



GRATUIT 6 ROULEAUX ("BOLTS") AVEC TOUT NOUVEL ACHAT DE 500$ ET PLUS
• 1 bolt est l'équivalent de 1-1/2 rouleau-simple
• Prix de détail suggéré par le manufacturier de 23.95$ le "bolt"
TAPISSERIE

199$ livraison incluse

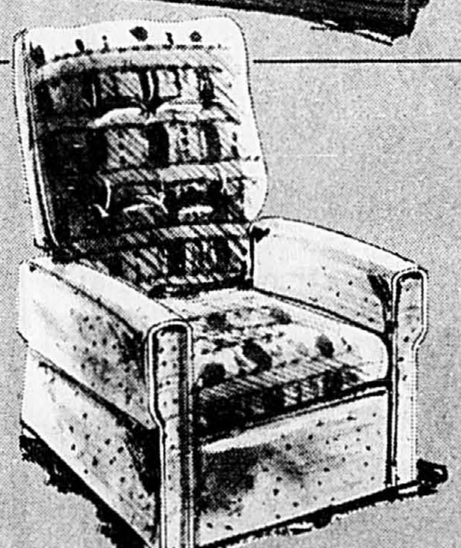


3 ans de garantie et service à domicile

Super Aubaine Anti-Inflation

Téléviseur couleur 20"
• Repérage automatique de contraste et de la couleur
• Autoréglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
• Châssis LONGUE VIE monoplaque
• Syntonisateurs VHF/UHF entièrement transistorisés
• 3 ans de garantie

469$ Service et livraison inclus



Fauteuil inclinable
Magnifique fauteuil inclinable, de détente et de repos tissus très résistant de bonne qualité.

99$ livraison incluse

BRAULT & MARTINEAU
"C'est là qu'ça se passe !"

6875 JEAN-TALON, ST-LÉONARD 254-9455
7930 SHERBROOKE EST, MONTRÉAL, METRO BEAUGRAND 353-7330
3245 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL, COIN ROBERVAL 679-1260
1130 DOLLARD, VILLE LASALLE 364-6110
382 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 667-3210

ABANDON DES AFFAIRES

DANS L'AFFAIRE DE
TAPIS MÉTROPOLITAIN INC.
(EN FAILLITE)

agent pour une banque à charte
Richter et Associés

NOUS LIQUIDONS

presque 300,000 verges de tapis et prélarts - plus de 2 500 000,00 $ de marchandises et équipement

FAILLITE

2 500 000,00$

(selon les prix marginaux de Tapis Métropolitain)

TAPIS, PRÉLARTS

Coronet, Peerless, Burlington, Harding, Peeter, Westmill, tapis Artisant, tapis Iberville, tapis de Celanese 9 x 12, 6 x 9, 4½ x 6½ prélarts Armstrong, Domcor, accessoires, etc...

OUVERT AU PUBLIC
LES PORTES OUVRENT LE MERCREDI 5 MAI
À 10H00 A.M.

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ LA MARCHANDISE
DES MAGASINS DE CALGARY ET EDMONTON
À NOS SUCCURSALES DE MONTRÉAL

4 SUCCURSALES OUVERTES AU PUBLIC

OUVERT MAINTENANT
6855 est JEAN-TALON
ST-LÉONARD face à PASCAL
LANGELIER JEAN TALON BOUL. D'ANJOU

OUVERT MAINTENANT
3347 BOUL. DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX
SORTIE TRANSCANADIENNE NORD BOUL. DES SOURCES

AVIS D'ENCAN
Équipement de bureau
Bureau-chef de Tapis Métropolitain
le 12 mai à 11h00 a.m.
6830 est, rue Jarry

OUVERT MAINTENANT
1875 PANAMA BROSSARD
PANAMA BOUL. TASCHEREAU EST PORT CHAMPLAIN

OUVERT BIENTÔT
215, BOUL. VANIER, QUÉBEC

FERMÉ 3790, BOUL. DES FORGES TROIS-RIVIÈRES

VENDU 961 BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI QUÉBEC

encanteurs
liquidateurs
évaluateurs

KISBER & CIE LTÉE

Mode de paiement comptant
VISA MasterCard

Bovet

pour être CHIC!

Tressé PEAU VÉRITABLE FAIT MAIN MONTAGE CUIR

Pointures
D, 6 à 12
EEE, 7 à 14
12½ à 15 $99.

Teintes
Lacé, brun miel
Loafer, brun miel ou blanc

UNE EXCLUSIVITÉ Bovet $95

IMPORTÉ DE FRANCE

MONTRÉAL • Les Terrasses 705 o, Ste-Catherine
SAINT-BRUNO • Promenades Saint-Bruno
LAVAL • Carrefour Laval
ANJOU • Galeries d'Anjou
MONTRÉAL • 4475 est, boul. Métropolitain Entre Pie-IX et boul. Viau
QUÉBEC • Galeries de la Capitale Place Fleur-de-Lys Place Sainte-Foy

Realtor est français

■ HULL (PC) – M. Réal Brunet, directeur de l'agence d'immeubles Brunet Dan et Fils Ltée Immeubles, a gagné la bataille menée auprès de l'Office de la langue française du Québec afin qu'il puisse garder le mot "realtor" sur certaines de ses enseignes et sur ses panneaux publicitaires déposés devant les maisons à vendre.

M. Brunet avait reçu un avis en mars dernier pour trouver un mot français pouvant remplacer ce terme.

Mais il soutenait que le mot "realtor" avait été une marque d'éthique enregistrée par l'Association canadiennne de l'immeuble (Canadian Real Estate Association) depuis 20 ans, longtemps avant l'adoption de la loi 101 au Québec, en 1977.

M. Brunet, qui a dépensé quelque $300 en frais de cour pour défendre sa cause, a déclaré que changer ses enseignes ainsi que tous ses panneaux publicitaires lui aurait coûté près de $10,000.

SONDAGE GALLUP

Le PC mène toujours mais le PLC grimpe

■ Après avoir bénéficié d'une hausse assez importante des intentions de vote des Canadiens pendant la crise qui a paralysé les Communes en mars dernier, les Conservateurs mènent toujours auprès des électeurs, mais avec un pourcentage réduit des intentions de vote, soit 39 p.cent, tandis que Libéraux ont connu une hausse de 3 p.cent, pour atteindre 34 p.cent des voix exprimées. C'est ce qui ressort du dernier sondage Gallup sur la question.

Le NPD et les autres partis en sont au même point, soit 24 p.cent et 3 p.cent des voix respectivement.

Par ailleurs, le pourcentage d'indécis qui était de 30 p.cent au milieu de mars, est passé à 38 p.cent au début d'avril, soit le pourcentage le plus élevé depuis quatre ans.

C'est au Québec que le pourcentage d'indécis a connu la plus grande augmentation, passant de 37 p.cent à 50 p.cent, soit le pourcentage le plus élevé depuis plus de six ans.

Les résultats du dernier sondage Gallup sont tirés d'entrevues menées auprès de 1,038 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile entre le 1er et le 3 avril. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.cent, une fois sur vingt.

Le tableau suivant ne tient pas compte des indécis.

La question posée par les enquêteurs était la suivante:

«Si des élections fédérales étaient tenues aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?»

	LIB.	P.C.	N.P.D.	AUTRE
Elections de février 1980	44%	32%	20%	3%
Sondages Gallup				
Mars 1980	47	28	22	2
Juin	47	31	20	3
Septembre	50	29	19	2
Décembre	44	34	20	2
Mars 1981	46	35	18	2
Juin	43	36	19	2
Septembre	38	39	20	3
Octobre	40	40	18	2
Novembre (5-7)	38	42	18	2
Novembre (26-28)	35	39	22	4
Janvier 1982	38	40	20	2
Février	35	36	26	3
Mars	31	42	24	3
Avril	34	39	24	3

Note: Le total des pourcentages peut ne pas donner 100 parce que les chiffres ont été arrondis.

McDermott a rencontré des membres du cabinet

■ OTTAWA (PC) — Le leader syndical Dennis McDermott a enterré la hache de guerre dans ses rapports avec le gouvernement fédéral — du moins pour un petit moment — quand il a rencontré hier le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, le ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, et quelques autres membres du cabinet.

Le président du Congrès du travail du Canada, qui rassemble quelque deux millions de travailleurs, a toutefois déclaré à l'issue de la rencontre qu'aucune des deux parties n'avait dit quelque chose de nouveau durant les quatre heures de discussions. Chacune aurait plutôt renforcé ses positions, a-t-il noté.

M. Axworthy, le seul ministre dont on a pu obtenir les commentaires, a décrit la réunion comme une bonne et sérieuse discussion sur un large éventail de questions économiques.

M. McDermott s'est à plusieurs reprises prononcé ouvertement contre les politiques économiques du gouvernement et contre taux d'intérêts élevés. Il a également dénoncé l'attitude de certains ministres souhaitant que l'on combatte l'inflation en appliquant le contrôle des salaires, qu'il soit volontaire ou obligatoire, que ce soit dans le secteur public ou privé.

Au cours des derniers mois, il avait répété qu'il ne rencontrerait aucun membre du cabinet fédéral, parce qu'ils refusaient de tenir compte des conseils des dirigeants provinciaux, des économistes et des dirigeants syndicaux, quand ces derniers leur répétaient de diminuer les taux d'intérêt et de stimuler l'économie — deux promesses qui ont collaboré à la victoire électorale des libéraux en 1980.

En vigueur du 5 mai au 8 mai ou jusqu'à épuisement de la marchandise

★★ Sears ★★

Édition spéciale

Pour maman...bague en or 14K

Aubaine exceptionnelle!

Bagues en or serties de pierres précieuses et de diamants

Bagues en or jaune 14k serties de pierres. Au choix: Diamants seulement ou pierre précieuse entourée de diamants. Magasinage en personne seulement. Hâtez-vous pour profiter d'une meilleure sélection! 7 diamants d'un poid total de 0.12 carat. 04R 040 403 A. Pierre précieuse entourrée de 6 diamants d'un poids total de 0.08 carat. Pierres telles que: Rubis. 04R 040 404 A. Saphir. 04R 040 405 A. Emeraude. 04R 040 406 A.

159$ ch.



Extra. Parfum émeraude

Telle une émeraude scintillante aux multiples facettes, Emeraude de Coty capte et reflète le moi et l'état d'âme de la femme qui le porte. A l'achat d'une bague, vous recevrez un flacon de 7 ml de parfum Emeraude d'une valeur de 25 $.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT. Sears. Bijoux. Rayon 04.

Les mentions "Reg." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** Place Vertu; **Brossard,** Mail Champlain; **Anjou,** Galeries d'Anjou; **St-Jérôme,** Carrefour du Nord.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

TEXACO

LOTO MOBILE



Venez tenter votre chance!

Des voyages en Floride!
Des chaînes stéréo Nikko!
Des prix en argent!

Le détaillant Texaco participant de votre quartier vous offre un petit quelque-chose de plus en ce moment: la Loto-mobile de Texaco.
C'est facile, amusant et il y a beaucoup de prix à gagner. Des voyages d'une semaine pour deux en Floride, comprenant l'hôtel et le transport par

Nordair! Des chaînes stéréo Nikko, un plaisir pour les mélomanes! Et beaucoup, beaucoup de prix instantanés en argent!
Passez donc dès aujourd'hui chez votre détaillant Texaco participant. Il vous donnera tous les détails pour votre billet de la Loto-mobile. Participez souvent!

TEXACO

Texaco s'y connaît!

goineau-bousquet



Bonne Fête à toutes les mamans



ROSIERS



6"

Ord.: 13,99

SPÉCIAL **7.99**

PLANTES FLEURIES



SUSPENDUES

6"

Ord.: 7,99

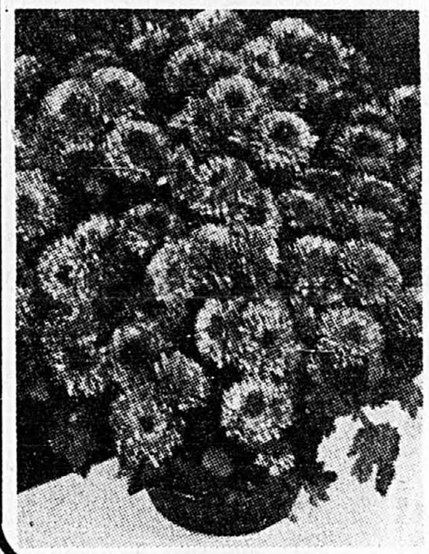
4.99

10"

Ord.: 14,99

8.99

CHRYSANTHÈMES



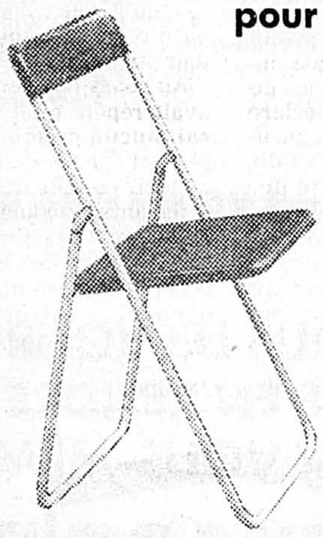
6"

Ord.: 7,99

SPÉCIAL **4.99**

CHAISE PLIANTE

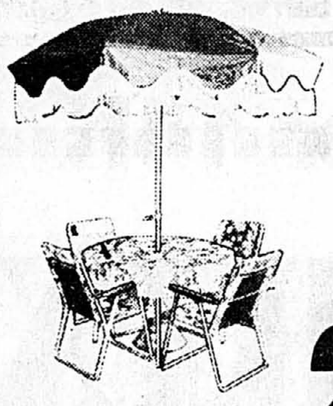
pour vos réceptions



Ord.: 13,95

SPÉCIAL **9.99**

Ensemble de jardin TYE SIL 8 morceaux



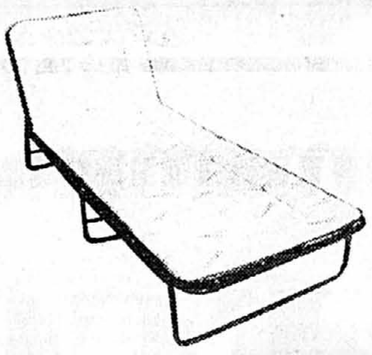
comprenant:

- 1 table en métal 42"
- 4 chaises
- parasol 7½'
- base de parasol en aluminium
- nappe

Ord.: 279,95

SPÉCIAL **229.95**

CHAISE LONGUE REMBOURRÉE À RESSORTS ALCO

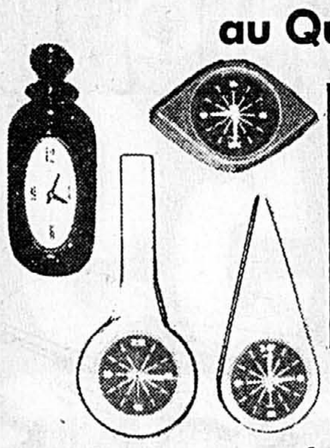


Mod. 3023 EM

Ord.: 39,90

SPÉCIAL **29.99**

HORLOGE en céramique au Quartz



50% de rabais

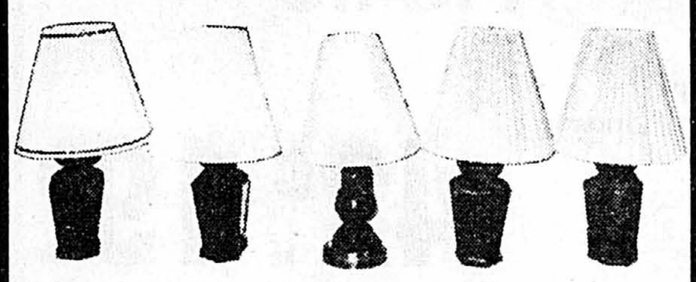
12 modèles en magasin

batteries en sus

Ord.: 49,90 SPÉCIAL **24.95**

(Un expert sera sur place pour répondre à vos questions)
Jeudi - vendredi: 5h00 à 9h00 p.m.
Samedi: 10h00 à 5h00 p.m.

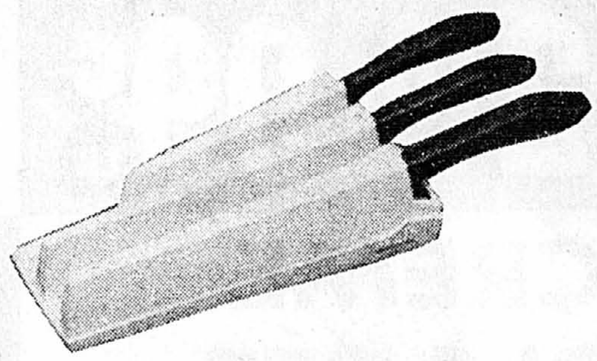
LAMPE DE TABLE



- Modèle CL 105
- Base céramique
- 17" de hauteur

Ord.: 24,95 SPÉCIAL **14.95**

DÉMONSTRATION COUTEAUX AUTO-AIGUISABLES WILKINSON



JEUDI - VENDREDI: 5h00 p.m. à 5h30 p.m.
SAMEDI: 10h00 à 4h00 p.m.

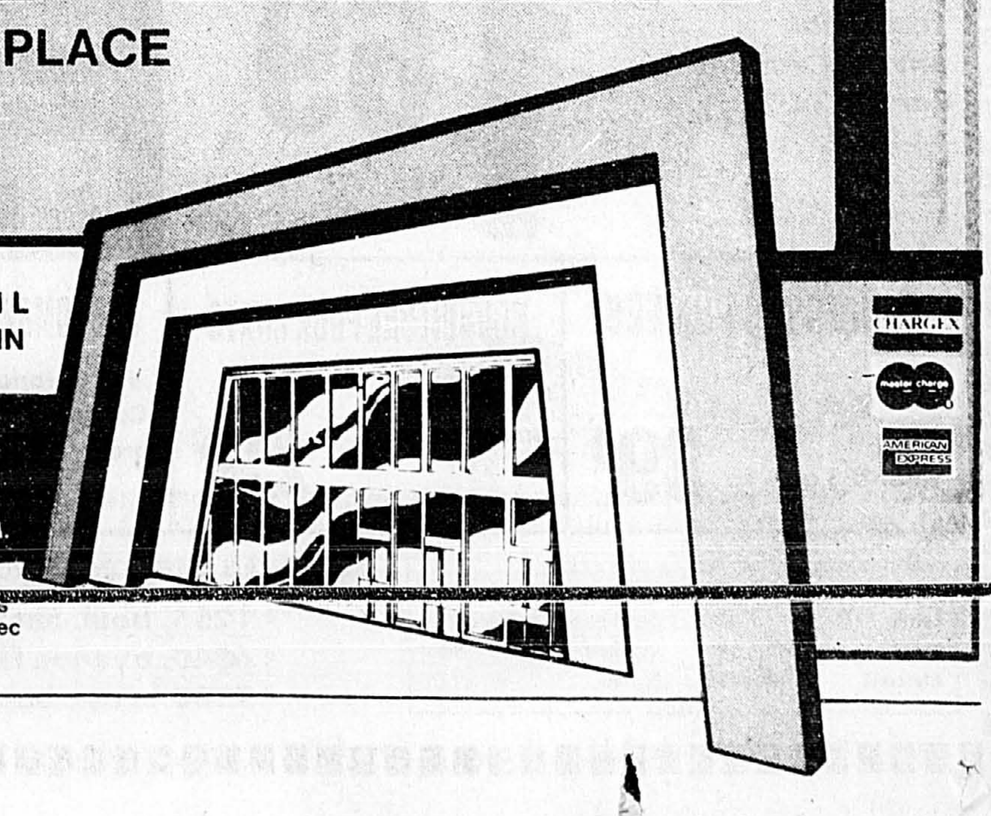
CONSEILLER EN PLANIFICATION DE CUISINE SUR PLACE

ESTIMATION GRATUITE

SERVICE D'INSTALLATION DISPONIBLE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 8 MAI 1982
AUCUNE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE

DÉPOSITAIRE DES PEINTURES SICO ET C I L
UN SEUL MAGASIN MAIS TOUT UN MAGASIN



PEPINIERE goineau-bousquet

PÉPINIÈRE OUVERTE DIMANCHE LE 9 MAI DE 9 H. À 5 P.M.

LE PLUS GRAND CENTRE DE RÉNOVATION EN AMÉRIQUE

PONT-VIAU, LAVAL, Québec
½ mille au nord du pont Viau

Les parents de l'école Wilfrid-Pelletier ont entrepris l'occupation des lieux

■ Une trentaine de parents d'enfants fréquentant l'école Wilfrid-Pelletier de Ville d'Anjou se sont installés tard hier soir dans la salle des professeurs de cette école, avec leurs sacs de couchage et des victuailles, et l'intention bien arrêtée de ne lever le siège que lorsque la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer leur aura donné satisfaction.

Cette occupation fait suite à la décision unanime de quelque 200 parents, réunis un peu plus tôt dans la soirée, de protester physiquement contre la décision de la commission de fermer cette école au mois de juin 1982 et de reloger dans deux autres écoles du territoire les 360 enfants qui fréquentent actuellement Wilfrid-Pelletier.

Pour le temps que durera l'occupation, le comité de maintien de l'école, ainsi que le comité d'école, ont demandé aux parents de garder leurs enfants à la maison. Par ailleurs, les parents se relayeront pour occuper les lieux.

Un adolescent est confié à l'ex-concubin de sa mère

■ Ce n'est pas tous les jours qu'on voit l'ex-concubin d'une femme en lutte depuis dix ans pour obtenir que le fils de cette dernière, qui n'est pas né de lui, lui soit confié.

C'est sur un tel cas que la Cour d'appel s'est prononcée hier, après auditions successives de l'affaire, au fil des années, par le Cour du bien-être social et la Cour supérieure.

LEOPOLD LIZOTTE

L'enfant n'avait que quelques mois lorsque son véritable père avait quitté le foyer, pour être rapidement remplacé par un concubin qui s'en épris littéfalement.

Alors que le bambin n'avait que quatre ans, le foyer de Mme P. «éclata» à nouveau, la mère entretenant à l'endroit de son compagnon des sentiments d'animosité mal dissimulés. En fait, elle obtint que son fils soit placé dans un foyer nourricier, plutôt que d'être gardé par cet homme. De chaque côté on engagea alors des procédures pour tenter de s'empêcher respectivement de rendre visite à l'enfant, qui a toujours montré plus d'affection à celui qu'il considérait comme son papa qu'à l'auteur de ses jours. Madame, incidemment, ne tenait pas tellement à l'avoir avec elle. Ce qu'elle ne voulait surtout pas, c'est qu'il aille demeurer avec son ancien concubin.

Et, au fil des procédures, elle tenta même d'établir que ce dernier était un fieffé homosexuel, et que cette tendance expliquait peut-être l'affection presque maladive que l'enfant (aujourd'hui devenu un adolescent de 14 ans) lui portait.

Pour ce faire, elle fit parader devant la cour une brochette de témoins, dont l'ex-femme de celui qu'elle accusait de pédophilie, pour établir ce «point» compromettant. Mais ces dames en mirent tellement, semble-t-il, que les magistrats chargés du dossier écartèrent leurs descriptions peu charitables des travers de l'homme qu'elles semblaient toutes détester à la ronde.

Mais l'avant-dernier juge à se pencher sur le cas décida quand même que pour un an environ, mieux valait peut-être que l'adolescent soit écarté des deux belligérants. Et c'est ainsi qu'il se retrouva, pour dix mois, au Mont-Saint-Antoine.

Tout respect gardé pour les louables efforts que peut faire cette institution de l'est de la ville pour réformer ceux qui lui sont confiés, la Cour d'appel a cependant décidé, en dernier ressort, que ce jeune pensionnaire serait encore plus à l'abri des influences perverses avec celui qui a veillé sur ses toutes premières années qu'avec les compagnons pour le moins délurés qu'il a présentement au «Mont», l'affectueuse abréviation utilisée par ceux qui y demeurent pour désigner l'ex-école de réforme devenue L'Ecole des Métiers de Montréal.

Château d'aujourd'hui

Pour un climat privilégié

La chaise Stressless: de nombreuses versions, le seul ORIGINAL. Celle du manufacturier norvégien Ekornes. Outre ses caractéristiques esthétiques indéniables, cette chaise, oeuvre d'un chirurgien-orthopédiste, permet au corps une relaxation totale.

Grâce à une entente intervenue avec le manufacturier, le Château d'aujourd'hui vous offre la chaise Stressless à prix exceptionnel.

régulier $995
maintenant $795

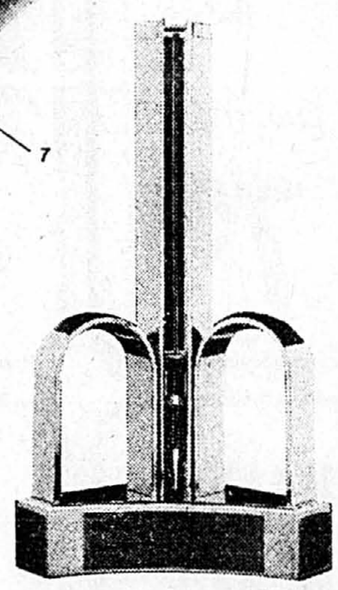
Le Château d'aujourd'hui... un plaisir partagé entre les maîtres du design et vous.

Le modèle original
réduit de $200



1. appui-tête coussiné pour plus de confort et de soutien
2. véritable cuir souple capitonné
3. appuis-bras à double couture
4. ligne du siège suivant la courbe naturelle de la colonne vertébrale
5. siège inclinable entièrement ajustable
6. base de chrome pivotante
7. hauteur parfaite pour le confort des jambes et la relaxation du corps.
8. 3 teintes disponibles: noir, brun moka, cuir naturel.

La Chambre de commerce de Montréal, dans le cadre du Salon de l'habitation, a décerné au Château d'aujourd'hui le trophée Habitas 82 pour la catégorie "décoration et ameublement".



1125, boul. St-Martin 382-4710
6370, rue St-Hubert 273-7258
6375, rue St-Hubert 273-7788
Complexe Desjardins 288-4191

PROTEDA

ÉCONOPRIX

BAS PRIX TOUS LES JOURS
VENEZ VOUS EN RENDRE COMPTE PAR VOUS-MÊME!

ÉPAULE DE PORC FUMÉ
genre Pinic
Env. 5 a 6 lb
2.18 KG 99¢ LB
grippe-sou

MELON D'EAU FRAIS
Coupé de la Floride
42¢ kg 19¢ lb
grippe-sou

TOMATES TERIO
de choix
Bte 28 oz liq.
59¢
grippe-sou

CRÈME GLACÉE
Frontenac
saveurs variées
Carton 2 L
1.69
grippe-sou

POMMES DE TERRE NOUVELLES
des États-Unis
Canada No 1
64¢ kg 29¢ lb
grippe-sou

BOISSONS GAZEUSES
Denis
sav. variées
Bouteilles consignées 750 ml
3/1.00
grippe-sou

SAUCISSES FUMÉES
COORSH
Emb. 375 g
89¢

NOURRITURE POUR CHATS
Pamper
saveurs variées
Bte 6 oz
29¢

CONCOMBRES SANS GRAINES
de l'Ontario
Canada No 1
gros
78¢ ch.

BROCOLI
de Californie
grosseur 14
Canada No 1
98¢ ch.

CORNICHONS À L'ANETH
Mrs Whites
Bocal 750 ml
1.19

PETITS GÂTEAUX STUART
Roulés suisses, MaeWest, Joker, Croquettes
Bte de 6
1.39

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi	fermé	Jeudi	10h à 21h
Mardi	10h à 18h	Vendredi	10h à 21h
Mercredi	10h à 18h	Samedi	9h à 17h

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS ! — PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 8 MAI 1982

- 1255, boul. Shevchenko, LaSalle
- 6840, avenue Fielding
- 9580 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds
- 4691, boul. Samson, Chomedey, Laval
- 2545, rue Masson
- 1120, boul. Décarie, St-Laurent

1872 1982

Simpsons a 110 ans
C'est l'année entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons



Nouveaux chez Simpsons! Soutiens-gorge «Tout Confort» de **WonderBra**

Trois modèles qui avantagent la silhouette. Chacun est doté d'un «cercle de confort», tissu extensible 2 sens qui vous procurera un support accru en vous laissant toute liberté de mouvements.

Tous les modèles en nylon/«Lycra» spandex, bonnets polyester. Bretelles semi-extensibles. Blanc ou beige.

Offre de remboursement de $3 à l'achat d'un soutien-gorge «Tout Confort» de «WonderBra».

En effet, la compagnie «WonderBra» vous fera parvenir $3 par retour du courrier à l'achat d'un soutien-gorge de la collection «Tout Confort» (modèles 2610, 2615 et 2620).

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le feuillet explicatif inséré dans la boîte.

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1982.

Modèle 2615. Bonnets sans couture, rehaussés de dentelle.

A. B(34-40). C (34-40). $14

A1. D (34-40). $15

Modèle 2620. Bonnets brodés avec coutures.

B. B (34-40). C (34-42). $15

B1. D (34-42), DD (34-42). $16

Modèle 2610. Bonnets avec coutures, rehaussés de dentelles.

C. B (34-40), C (34-40). $13

C1. D (34-42). $14

Rayon 331, dessous féminins, au quatrième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons MD ... C'EST LA SOLUTION.



Marie-Andrée Leclerc était certaine d'être libérée

■ BENARES, Inde (AP) - Quelques instants avant d'entendre le verdict du tribunal de Benares (Uttar Pradesh, Inde), Marie-Andrée Leclerc, une Québécoise de 36 ans co-accusée de meurtre avec son ex-ami Charles Sobhraj, exprimait en français la certitude de pouvoir quitter l'Inde dès vendredi.

Le juge du tribunal de district de Benares en a décidé autrement. Elle a été condamnée, lundi après-midi, à la prison à vie pour complicité de meurtre, de même que Charles Sobhraj, condamné pour meurtre.

Arrêtée en 1976 à Benares, la ville sainte de l'hindouisme, Marie-Andrée Leclerc a passé quatre ans et demi de prison en Inde avant d'être jugée. Interrogée sur d'éventuels mauvais traitements, elle a assuré n'en avoir subi aucun. «Je n'ai subi aucune violence physique, a-t-elle expliqué, mais pour ce qui est des pressions psychologiques, la police indienne s'y entend».

Libérée après quatre ans de prison - des pères capucins se sont portés garants de la caution - elle vivait jusqu'au jour de son procès dans un couvent dans la banlieue de Benares où elle s'occupait d'enfants aveugles. Secrétaire médicale de profession, la jeune femme n'a jamais été condamnée par le passé.

Sa liaison avec Charles Sobhraj, 37 ans, né d'un père indien et d'une mère vietnamienne (divorcée d'un officier du corps expéditionnaire français en Indochine) a duré dix mois et demi. La police indienne affirme que c'est au cours de cette liaison que Charles Sobhraj aurait empoisonné un touriste israélien Aron Alan Jacob. Selon la police, le couple aurait tué Jacob pour lui voler son argent.

Les avocats de Marie-Andrée Leclerc semblaient également persuadés de la libération imminente de leur cliente. Marie-Andrée Leclerc, peu avant la lecture de la sentence, a expliqué qu'elle pensait que son co-accusé était effectivement un "criminel" (Sobhraj est d'ailleurs recherché par les polices grecque et népalaise) mais qu'elle l'ignorait au moment de leur liaison.

Ottawa

D'autre part, le ministère des Affaires extérieures du Canada a confirmé hier que la Québécoise a bel et bien été condamnée à la prison à vie en Inde.

Un représentant du gouvernement canadien était en route vers Varanasi, à 1,000 kilomètres au sud-est de New Delhi, où Marie-Andrée Leclerc est détenue.

On entend y vérifier les conditions de détention et les intentions de la Québécoise d'en appeler de la sentence rendue lundi.

A prime abord, il semble cependant exclu que Marie-Andrée Leclerc puisse purger sa peine d'emprisonnement au Canada puisqu'aucun traité de transfert de prisonniers n'existe entre l'Inde et le Canada.



Marie-Andrée Leclerc — Téléphoto AP

16 3/4 %* 1 an
Minimum 1,000$
Intérêts versés annuellement
*Taux sujet à changement sans préavis
dépôt garanti

Je vois à mes intérêts!

Pour un placement sûr, il faut y aller sûrement. Avec la Fiducie Populaire, vos économies fructifient à un taux d'intérêt élevé et garanti.

POUR VOTRE INTÉRÊT.
fiducie populaire
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôt du Québec
1405, boul. Henri-Bourassa est, Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

1872 1982

Le confort à vos pieds!
Sandales «Naturalizer» en cuir

Prix Simpsons
29.99 la paire

«Naturalizer»... marque réputée pour ses innovations dans le domaine de la chaussure. Voici 4 modèles super confortables pour l'été 82. Vous ne pourrez y résister! Sandales en cuir de fabrication canadienne. Semelle intérieure coussinée. Pointures (avec ½): 7 à 9 AA, 6 à 9½ B, 6 à 9 D.

1. «Vanessa». Courroie à la cheville, talon semi-compensé, semelle crêpe. Blanc.

2. «Cosy». Pointe ouverte, bride à l'arrière. Blanc.

3. «Jester». Pointe fermée, talon ouvert. Ivoire.

4. «Chariot». Bride à la cheville, talon compensé, semelle crêpe. Tan clair ou chameau.

Rayon 276, chaussures pour dames, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Naturalizer

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE McGILL
offre de nouveaux cours de tenue de bar
avec certificat «BARMAN - BARMAID»
Session française: les 17-19-24-26-31 mai
Session anglaise: 18-20-25-27 mai et 1er juin
Pour renseignements: 866-6492 ou 844-0058
Lundi au ven.: 10h a 18h
Les places sont limitées

CLINIQUE MÉDICALE
La Clinique de Remplacement Médicale de Montréal Ltée
Depuis 1972
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390
Médecine familiale, Gynécologie, Médecine générale
Médecine interne, Oto-rhino-laryngologiste
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h
Samedi 10h à 17h
Dimanche 10h à 16h
MÉDECINE FAMILIALE - SERVICE D'URGENCE DE 24h
Tél.: 731-1186

ELC Centre Linguistique Européen
European Language Centre
ANGLAIS 1235, rue Guy (Métro Guy)
4 semaines de cours quotidiens accélérés..... 200$
8 semaines, 2 cours par semaine..... 200$
Programme de six mois pour étudiants étrangers.
Cours privés et semi-privés à tarifs modiques.
Français, espagnol, italien, allemand, etc.
Les cours débutent le 15 de chaque mois.
Permis du ministère de l'Éducation
Droits d'inscription déductibles de l'impôt sur le revenu.
POUR VOUS INSCRIRE, TÉLÉPHONEZ AU 933-8252

Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation
SURPLUS DU GOUVERNEMENT
VENTE AU COMPTANT ET À EMPORTER
• Chaises • Vêtements • Bureaux • Commodes • Tables • Machines à écrire • Équipement électronique...
D'autres articles seront disponibles au moment de la vente.
Le ven. 7 mai 1982 de 9h à 18h
Le sam. 8 mai 1982 de 9h à 15h
Conditions de la vente
Tous les articles sont vendus "tels quels" et doivent être payés en argent comptant au moment de la vente. Aucun remboursement ni échange.
Lieu de la vente
CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE
300, rue Notre-Dame
Ville St-Pierre (Québec)
L'honorable Jean-Jacques Blais Ministre — The Honourable Jean-Jacques Blais Minister
Canada

Pour mieux vous servir!
Venez voir le tout nouveau rayon des chaussures au troisième chez Simpsons. Enfin, le travail est terminé. Et pour vous remercier de votre patience, nous vous invitons à venir partager notre enthousiasme et admirer la beauté étincelante de notre nouveau décor.
Simpsons MD